

Les usages de drogue en milieu rural :

une investigation spécifique du dispositif TREND de Lorraine

dans le Nord Meusien

Yvon Schléret, Michel Monzel, Maëlle Scherrmann

SOMMAIRE

Introduction	2
Département de la Meuse : un territoire marqué par la consommation d'héroïne	2
Observer des territoires ou des populations ?	4
Méthodologie mise en œuvre	5
I - Présentation synthétique de l'espace étudié : Le Nord Meusien	7
II - Profils d'usagers de drogue	9
Usagers revendeurs : assurer sa propre consommation et stratégie de survie dans une situation chronique de pauvreté	9
Usagers simples d'héroïne	13
III - Structuration de l'offre de produits	16
Ravitaillement à flux tendu	16
Difficultés de mobilité pour certains usagers-revendeurs	19
Diffusion par les réseaux de connaissances	19
Produits consommés et modalités d'usage	20
IV - Trajectoires des consommateurs de drogue	22
Initiation à l'héroïne : bals du village et transmission familiale	22
Consommation de drogues, sociabilité rurale et espace d'interconnaissance	24
Réduire les risques et sortir de la dépendance	26
Conclusion	28
Annexe : Présentation détaillée de l'espace étudié	31

Introduction

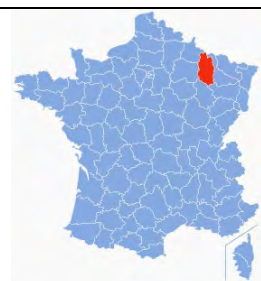
L'étude sur les usages de drogue en milieu rural s'inscrit dans les travaux du dispositif TREND¹ et en constitue une investigation spécifique pour l'année 2011-2012. Les usages de stupéfiants dans les espaces ruraux ont été signalés depuis quelques années par plusieurs sites TREND, sans pour autant faire l'objet d'une observation détaillée construite sur cette spécificité territoriale. C'est ce qui a conduit l'OFDT à solliciter les sites TREND pour une investigation spécifique consacrée au milieu rural.

Pour leur part, le CMSEA et l'Observatoire Régional de la Santé et des Affaires Sociales en Lorraine (ORSAS) ont réalisé en 2011 un « diagnostic partagé sur les comportements addictifs et leur prévention en Meuse ». Ce travail avait été mené dans le cadre du dispositif d'appui régional de la MILDT en Lorraine pour la préfecture de la Meuse et la préfecture de région.

Département de la Meuse : un territoire marqué par la consommation d'héroïne

Le diagnostic meusien avait permis de mettre en évidence l'importance des infractions à la législation sur les stupéfiants pour usage d'héroïne. Les dernières statistiques disponibles de l'Office Central de Répression du Trafic Illicite de Stupéfiants (OCRTIS) montrent en effet que la Meuse se situe au second rang des départements français pour les ILS pour usage simple d'héroïne en 2009 pour 100 000 habitants âgés de 20 à 39 ans, juste derrière la Meurthe-et-Moselle et devant la Haute-Marne et les Vosges. Pour la même année, la Meuse se place au douzième rang pour l'usage-revente d'héroïne, alors que la Haute-Marne, département voisin relevant de la région Champagne-Ardenne, est en première place. Mais, en 2008, la Meuse était au tout premier rang des départements français pour l'usage-revente d'héroïne.

En 2009, sur les 59 trafiquants interpellés en Meuse, tous produits illicites confondus, un seul relevait du trafic international et 3 du trafic local. Ce qui montre que c'est essentiellement un trafic de fourmis mis en place par des usagers-revendeurs qui caractérise ce département.



Situation du département de la Meuse dans la France métropolitaine.

¹ Le dispositif national d'observation TREND, mis en place par l'OFDT en juin 1999, a pour objectif d'identifier et de décrire l'évolution des tendances et des phénomènes liés aux produits illicites ou détournés de leur usage. Ce dispositif est structuré par sept coordinations régionales : Bordeaux, Lille, Marseille, Metz, Paris, Rennes et Toulouse.

Taux d'interpellation pour usage simple d'un produit illicite pour 100 000 habitants en 2009

Départements	Héroïne (18-39 ans)	Cannabis (15-39 ans)	Cocaïne (18-39 ans)
Meurthe-et-Moselle	305 (1)	456 (52)	14 (31)
Meuse	228 (2)	559 (29)	14 (31)
Moselle	108 (12)	410 (65)	58 (4)
Vosges	191 (4)	451 (54)	5 (77)
Lorraine	195	443	32
Haute-Marne	210 (3)	534 (33)	4 (78)
France métropolitaine	40	606	21

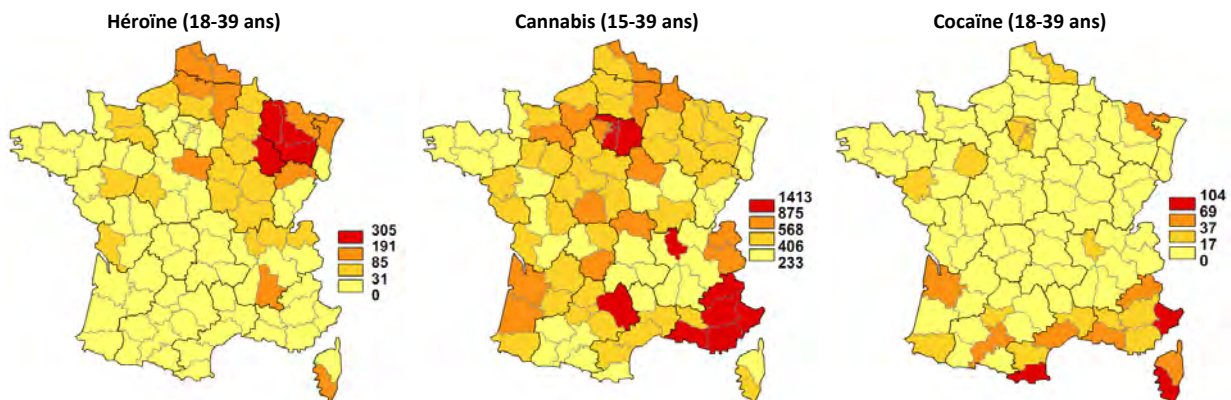
Source : OCRTIS Les nombre entre parenthèse indiquent le classement du département sur l'ensemble des départements de la France métropolitaine, par ordre décroissant d'importance relative.

Taux d'interpellation pour usage-revente d'un produit illicite pour 100 000 habitants en 2009

Départements	Héroïne (18-39 ans)	Cannabis (15-39 ans)	Cocaïne (18-39 ans)
Meurthe-et-Moselle	54 (6)	38 (82)	7 (42)
Meuse	39 (12)	64 (39)	-
Moselle	29 (34)	53 (61)	22 (13)
Vosges	62 (3)	75 (25)	3 (69)
Lorraine	43	52	14
Haute-Marne	70 (1)	62 (44)	34 (10)
France métropolitaine	17	74	12

Source : OCRTIS Les nombre entre parenthèse indiquent le classement du département sur l'ensemble des départements de la France métropolitaine, par ordre décroissant d'importance relative.

Taux d'interpellation pour usage simple d'un produit illicite pour 100 000 habitants par département en 2009



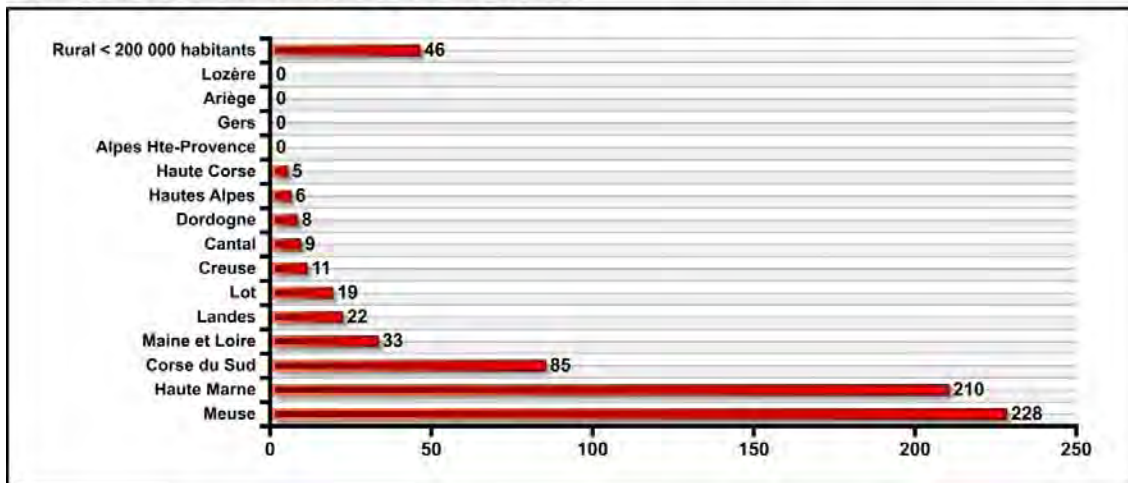
Source : OCRTIS

Les données de la police, de la gendarmerie et des douanes confirment le jugement proposé par les acteurs de terrain à partir de leurs pratiques professionnelles quotidiennes, à savoir que la Meuse est un département fortement touché par l'offre et la consommation de produits stupéfiants illicites et plus particulièrement pour ce qui concerne l'héroïne.

Bien plus, comparée aux autres départements ruraux, la Meuse dénote de manière significative avec la Haute-Marne, un département voisin, pour les ILS pour usage d'héroïne. La plupart de ces départements présentent des taux faibles (moins de 40 pour 100 000 habitants de 18-39 ans), voire nuls. Deux départements se distinguent nettement avec des taux supérieurs à tous les départements plus importants en nombre d'habitants : la Meuse et la Haute-Marne, un département voisin.

Taux d'ILS pour usage d'héroïne dans les départements ruraux

Taux pour 100 000 habitants de 18 à 39 ans en 2009



Source : OCRTIS

Conscient de cette problématique particulière de la Meuse sur le champ des usages de drogues, le site TREND de Metz-Lorraine a donc répondu à la demande d'investigation spécifique formulée par l'OFDT en choisissant ce territoire comme cadre d'observation. Dans les faits, le choix s'est porté plus particulièrement sur la Meuse du Nord (arrondissement de Verdun), partie la plus rurale du département.

Observer des territoires ou des populations ?

La polysémie de la notion de territoire oblige à préciser que si l'observation engagée s'appuie sur un espace géographique délimité, elle vise à étudier le comportement des populations qui y vivent. Une étape préalable permettra de connaître l'environnement démographique, économique et social dans lequel les habitants se situent.

Une hypothèse de travail a guidé la construction des outils d'investigation. Elle s'appuie sur des travaux antérieurs menés également sur le département de la Meuse au moment des premières études nationales sur le RMI¹. Cette étude de 1991 avait montré que les bénéficiaires du RMI du milieu rural meusien se composaient en majorité d'un résidu de population qui a connu, depuis au moins trois générations, une transformation profonde liée à la mutation du secteur rural, agricole, artisanal et industriel, et à son intégration dans l'économie de marché. Une partie importante des bénéficiaires du RMI des petites communes était, en effet, représentée par des personnes victimes des transformations structurelles de l'économie rurale meusienne et n'ayant pas réussi leur reconversion.

Une partie de cette population pauvre, maintes fois marginalisée, que le RMI a permis de rendre visible dans les statistiques, était souvent déjà connue des services sociaux, en raison d'un cumul de handicaps sociaux, notamment pour la prise en charge des enfants par les services de protection de l'Enfance. C'est aussi une population fréquemment repérée pour sa prévalence plus importante de consommation excessive d'alcool et de médicaments psychotropes. Il est d'ailleurs significatif de constater que la Meuse est non seulement un département qui bat des records pour les ILS pour

¹ Schléret Y., Kurc A., « Bénéficiaires du RMI en milieu rural (la Meuse) », in « Le RMI à l'épreuve des faits : Territoires, insertion et société », Ouvrage Collectif, Syros Alternative, Paris, 1991, pp. 263-269

usage d'héroïne, mais également pour le taux de placement d'enfants mineurs à l'Aide Sociale à l'Enfance – Protection Judiciaire de la Jeunesse ou encore pour les indicateurs de santé sur les méfaits de la consommation d'alcool.

L'hypothèse repose donc sur l'idée d'une population, pauvre, proche du quart-monde, habituée à des consommations de produits addictifs licites (alcool, médicaments psychotropes), tentée par l'héroïne au moment où le développement de l'offre locale de ce produit a été favorisée par la baisse des prix et la proximité d'un centre d'approvisionnement à fréquentation internationale (les Pays-Bas). Le tout dans un environnement de dépression économique qui induit, chez les plus pauvres, des stratégies de survie, pouvant passer par la revente de produits stupéfiants achetés aux Pays-Bas, d'abord pour sa propre consommation, mais aussi pour pouvoir en vivre.

Méthodologie mise en œuvre

La problématique de l'étude, son hypothèse de travail, sa méthodologie et les outils utilisés ont été présentés à un groupe de pilotage réuni à l'initiative de la Préfecture de la Meuse et du directeur de cabinet de la Préfète au titre de sa fonction de correspondant départemental MILDT. Ce comité composé de représentants de la Justice, de la Police, de la Gendarmerie, de Collectivités territoriales dont le Conseil Général, de professionnels des secteurs de la santé, du CSAPA, de l'Éducation nationale, de la PJJ, de l'administration pénitentiaire, etc. a complété par ses réflexions la problématique proposée et a validé la démarche.

L'étape la plus importante de la méthodologie a porté sur des entretiens semi-directifs avec des usagers de produits stupéfiants. L'ambition de départ était de pouvoir interviewer une trentaine en veillant à leur diversité. L'expérience montre en effet que pour une démarche qualitative, au-delà de trente sujets bien choisis, on connaît rapidement une redondance des témoignages qui n'apporte rien de plus aux informations nécessaires. Il va de soi que ce nombre serait largement insuffisant pour une approche quantitative et statistique, ce qui n'était pas l'intention avec cette étude.

L'objectif des 30 entretiens anonymes d'usagers n'a pas pu être atteint. Seule la moitié a été réalisée. Il faut dire que nous avons rencontré des difficultés à trouver des usagers qui acceptent de témoigner. Les premiers usagers ont été sollicités avec l'aide du Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) qui les a mis en confiance sur l'anonymat de l'interview et l'usage à but d'étude des informations recueillies. L'hypothèse était de partir de cette amorce et de procéder par effet « boule de neige » pour arriver aux trente usagers envisagés.

Les freins à cette méthode ont été nombreux. La méfiance des usagers a joué pour une petite part. L'imprévisibilité des comportements des personnes invitées a également limité l'atteinte de notre objectif. Des rendez-vous étaient pris par le CSAPA, confirmés par les individus concernés, mais à l'heure prévue, la rencontre n'a pas pu avoir lieu en raison d'un oubli ou d'une impossibilité de dernière minute. Enfin, l'effet « boule de neige » n'a pas fonctionné comme cela peut être le cas avec d'autres publics. Les usagers rencontrés ne souhaitaient pas communiquer le nom d'une de leur connaissance et affirmaient ne pas connaître d'autres usagers car ils se voulaient « hors milieu ».

Les rencontres facilitées par le CSAPA ont été complétées par celles préparées par un médecin généraliste à partir de sa file active de patients toxicomanes. Enfin, quelques personnes de la quinzaine interviewée ont été contactées dans le cadre de relations personnelles de personnes participant à l'organisation de l'étude et des entretiens.

Ce mode de sélection des consommateurs de drogues présente des biais dont il faut tenir compte. Les quinze personnes interrogées ne sont pas représentatives de l'ensemble des usagers de drogues et notamment d'héroïne. Pour autant cela n'invalide pas les résultats obtenus dès lors que l'on précise les limites.

Afin de limiter les biais liés à la composition de l'échantillon, l'analyse des résultats des entretiens a été confrontée à celle que pouvait proposer les acteurs de terrain à partir de leur expérience professionnelle. A cet effet, nous avons interviewé individuellement des représentants de la Justice, de la Police (Brigade des stupéfiants), de la Gendarmerie, du CSAPA et un médecin généraliste soignant plusieurs toxicomanes en ambulatoire.

I - Présentation synthétique de l'espace étudié : Le Nord Meusien

L'espace étudié correspond au Nord meusien, autrement dit à l'arrondissement de Verdun. Ce choix s'appuie sur le fait que les indicateurs de l'INSEE montrent un caractère rural plus prononcé dans le nord du département que dans le sud (arrondissements de Bar-le-Duc et de Commercy).

On se contentera pour l'instant d'une présentation synthétique de l'espace étudié pour ne pas alourdir la lecture de ce document et le centrer sur l'essentiel, à savoir les usages de drogue. Un développement plus détaillé est placé en annexe. Nous invitons les lecteurs qui ne connaissent pas la Meuse à ne pas faire l'économie de sa lecture. On y trouve en effet les points de repère nécessaires sur les caractéristiques de la population nord-meusienne qui permettent de situer l'usage de drogue en Meuse du Nord dans son contexte démographique, économique et social. Cette annexe présente aussi la méthode utilisée ici pour la partition rural/urbain qui est à la base même de la problématique de l'étude.

Pour synthétiser, on peut dire que la partie rurale du Nord meusien comprend essentiellement deux grands types d'espace : le plus fréquent correspond à un espace rural sous influence urbaine (frange Est du territoire) et, dans une moindre proportion, un rural plus isolé, vieilli et où domine une économie présentielle (partie Ouest).

Le département de la Meuse est situé sur ce que la DATAR pouvait appeler « la diagonale du vide » et qu'elle a retraduit en « diagonale des faibles densités » pour être moins péjoratif. Il s'agit de la bande du territoire national allant de la Meuse aux Landes où les densités de population sont très faibles (moins de 30 habitants par km²) par rapport au reste de la France, principalement en raison de l'exode rural des XIX^e et XX^e siècles, puis du phénomène de métropolisation qui a renforcé les zones denses du pays au détriment de ses espaces ruraux.

La Meuse a perdu des habitants pendant plus de 45 ans. Cette hémorragie semble stoppée depuis peu et la population s'élève à 194 000 habitants en 2010. Mais l'évolution démographique de ces dernières décennies permet de dégager deux tendances qui s'opposent et qui caractérisent le Nord meusien.

- Sur la façade Est de l'arrondissement, la population commence à se renouveler et à augmenter en 2010, sans pour autant atteindre le niveau connu à la fin des années soixante. Ce sont surtout les communes rurales sous influence urbaine qui connaissent ce regain démographique et qui atteignent, ensemble, un niveau légèrement supérieur (+ 2 %) à celui connu en 1968. L'arrivée de jeunes couples avec enfants en provenance des départements voisins et à la recherche d'un cadre de vie qui correspond à leurs attentes explique en partie ce phénomène. Plus actifs que la population déjà installée depuis longtemps, beaucoup de ces nouveaux arrivants occupent un emploi en dehors de la Meuse et apportent au territoire de résidence des revenus dont bénéficie l'économie locale.

L'arrivée de ces nouveaux arrivants a créé une nouvelle dynamique qui va s'amplifier dans les années à venir. Mais ce phénomène ne doit pas pour autant faire oublier que les trois quarts de la population de cette partie du territoire habitent la même commune depuis longtemps et qu'ils ne sont pas de nouveaux arrivants.

- À l'inverse, à l'Ouest, la population diminue au fil des ans ; les jeunes les mieux formés partent vivre ailleurs, d'où un solde migratoire qui demeure négatif et des naissances de moins en moins nombreuses, ce qui ne permet pas de dégager un solde naturel positif. Seule la population âgée reste, renforcée par l'accueil d'autres personnes âgées au sein d'établissements spécialisés.

Les unités urbaines du Nord meusien voient également leur population baisser de manière continue depuis 1968. Verdun, par exemple, compte 18 513 habitants en 2010 alors qu'elle en dénombrait un peu plus de 22 000 à la fin des années 1960.

Si le groupe "Est" commence à voir le début d'une amélioration en profitant du dynamisme du Sillon mosellan (Thionville – Metz) et des pays frontaliers (Belgique et Luxembourg), le groupe "Ouest" au contraire se laisse entraîner dans la déprime environnante. Il est entouré de trois départements en perte de vitesse : la Haute-Marne (- 6 % de population entre 1999 et 2010), les Ardennes (- 2 %) et les Vosges (- 1 %). La Haute-Marne et les Ardennes sont les deux départements français qui enregistrent les plus fortes baisses de population depuis 1999.

Au-delà de ces évolutions, même positive pour le versant Est de la Meuse du Nord, l'analyse sociodémographique des deux principaux groupes de communes montre qu'il s'agit de territoires toujours marqués par la dépression économique d'un espace rural ouvrier, une perte d'emplois qu'une économie résidentielle en développement n'a pas encore pu compenser, un taux de chômage élevé, une proportion de gens en situation de pauvreté parmi les plus élevées de Lorraine et des personnes quasiment « assignées à résidence » ou socialement reléguées en raison de leur faible niveau de qualification, de leur pauvreté financière, sociale et culturelle et de leur absence de mobilité.

Toutes ces caractéristiques font penser à la « France périphérique » décrite par Christophe Guilluy dans « Fractures françaises »¹ où le géographe montre que les couches populaires paient le prix cher de leur disparition progressive de la sphère publique dans un contexte où ils subissent aussi les effets de la mondialisation libérale.

¹ Guilluy C., « Fractures françaises », Francis Bourin Éditeur, Paris 2010

II - Profils d'usagers de drogue

La grande majorité des consommateurs réguliers d'héroïne que nous avons rencontrés en Meuse du Nord sont des usagers revendeurs. Les autres sont de simples usagers.

Usagers revendeurs : assurer sa propre consommation et stratégie de survie dans une situation chronique de pauvreté

Les usagers revendeurs présentent globalement un même profil, qu'ils soient usagers actuels ou qu'ils l'aient été dans un passé récent avant de bénéficier d'un traitement de substitution. Âgés de 20 à 44 ans, sans grande mobilité, ils ont toujours résidés en Meuse et y ont terminé leur formation sans qualification. Initiés à l'usage de drogues illicites par leur promiscuité avec d'autres usagers ou à l'occasion de fêtes, notamment de bals villageois, le petit trafic régulier d'héroïne leur est rapidement apparu comme une solution pour sortir de la situation de pauvreté - précarité qu'ils subissent et refusent. Quelquefois ce trafic se déploie dans un milieu interlope et violent auquel ils peuvent être partie prenante et qui a pu les confronter à des procédures pénales. Presque tous se situent dans une continuité familiale marquée par l'alcoolisation massive et, pour certains, par l'usage d'héroïne par l'un des parents. S'ils ont une vie de couple, celle-ci est discontinuée, voire chaotique, ou marquée par des ruptures.

Le cas le plus typique, où l'on retrouve toutes les caractéristiques décrites ci-dessus, est celui d'une jeune femme : Nelly¹.

Nelly, son ami et père de son fils, son compagnon espéré mais incarcéré

Âgée de 24 ans, Nelly habite un bourg du Nord Meusien. Septième d'une famille nombreuse (cinq frères et une sœur), elle a été placée, comme l'ensemble de sa fratrie, dès son plus jeune âge dans une Maison d'enfants à caractère social puis dans une famille d'accueil en raison de l'alcoolisme et de violences de son père. Sa scolarité, elle l'a passée au lycée de Verdun où elle a démarré un BEP techniques de l'architecture et de l'habitat sans aller jusqu'au bout. Ayant abandonné sa scolarité à 16 ans et demi, elle a travaillé comme employée polyvalente dans un supermarché du département.

Nelly est maman depuis deux ans d'un fils qu'elle a conçu avec Valeriu (27 ans), un ami roumain en situation irrégulière en France, qu'elle héberge assez souvent et qui a déjà fondé une famille qu'il a quittée en Roumanie. Valeriu n'est pas pour autant son ami ou compagnon officiellement revendiqué. Ce dernier est en centre de détention depuis trois ans et doit bientôt être libéré. Il a été condamné à quatre années d'emprisonnement après un contrôle des douanes près de la frontière belge qui ont saisi 524 g d'héroïne et 11 g de cocaïne achetés aux Pays-Bas. Le trafiquant aurait été dénoncé par son amie d'alors qui savait qu'il se rendait à Amsterdam tous les quinze jours pour approvisionner le trafic qu'il avait organisé en Meuse du Nord, sans pour autant être lui-même consommateur d'héroïne. A voir les coupures de journaux qui tapissent une partie d'un mur de sa cuisine-salon et relatant l'arrestation, le jugement et la condamnation de cet ami, on peut croire qu'elle a vécu ces événements comme un fait de gloire de son compagnon avec qui elle n'a encore jamais cohabité.

Les ressources financières de Nelly proviennent aujourd'hui du RSA (Revenu de solidarité active) au titre de son statut de parent isolé, soit environ 800 euros par mois. Elle a cessé de

¹ Les prénoms ont été à chaque fois modifiés pour respecter l'anonymat des personnes rencontrées.

consommer de l'héroïne quelque temps avant qu'elle ne soit enceinte. Son usage du produit aurait duré un peu plus de trois mois seulement, à raison d'un gramme sniffé par jour. L'habitude de cette consommation lui est venue pour « faire comme les amis » ou l'un de ses frères qui l'ont initiée à l'usage d'héroïne. C'est ce petit groupe de sept amis, tous au chômage, tous consommateurs d'héroïne par sniff ou par fumette, qui l'a incitée à les accompagner chaque semaine à Maastricht pour s'approvisionner.

Avant qu'elle ne bénéficie du RSA, Nelly revendait régulièrement de la résine de cannabis pour pouvoir survivre financièrement. Elle s'est d'abord limitée au trafic de cannabis, produit qu'elle consommait également, car elle ne voulait pas « vendre de la mort » en diffusant de l'héroïne. Mais ce choix était aussi dicté, selon elle, par la relative rareté du cannabis sur le bourg où elle habite, ce qui lui assurait un marché facile et l'autorisait à pratiquer des prix plus élevés qu'ailleurs. L'argument avancé pour expliquer son refus de revendre de l'héroïne est une justification de façade, car elle est largement complice de son ami roumain qu'elle accompagnait régulièrement à Maastricht. Aujourd'hui, tous deux déclarent avoir cessé ce trafic, comme ils ont arrêté la consommation d'héroïne après avoir un traitement régulier de substitution par la buprénorphine haut dosage (BHD).

A chaque voyage hebdomadaire à Maastricht, Valeriu, l'ami roumain, achetait 200 à 300 g d'héroïne qu'il payait moins de 10 euros le gramme. Il en consommait personnellement par sniff quotidiennement à raison souvent de 10 g par jour. En revente locale, le gramme est cédé pour 20 à 25 euros, mais Valeriu reste discret sur le coupage du produit qu'il peut faire. Il reconnaît volontiers s'être fait « beaucoup d'argent » même s'il ne revendait qu'à un groupe d'amis « triés sur le volet » en qui il avait confiance. Sans emploi et sans indemnité de chômage, l'argent ainsi gagné servait à ses dépenses quotidiennes et à subvenir aux besoins de son fils meusien et de la mère de ce fils.

Nelly et Valeriu ne tiraient pas leur subsistance du seul trafic d'héroïne. Ils étaient également embringués (ils le sont certainement encore de manière occasionnelle) dans un réseau de rapineurs où la violence physique peut être courante. Ils racontent avec beaucoup de détails comment cette bande organisée allait récupérer du cuivre sur des wagons SNCF désaffectés et garés sur une ligne de trains abandonnée. Le cuivre dégainé était revendu en Belgique aux alentours de 7 euros le kg.

Le discours de Nelly fait souvent référence à des actes violents qui correspondent peut-être à des faits réels qui n'ont pas pu être vérifiés par nous-mêmes ou qui nourrissent son imaginaire. Il s'agit notamment de cambriolages avec brutalités sur des personnes âgées, d'incivilités avec dégradations de mobiliers publics ou de biens privés. Il est vrai que ces récits partent d'un fait réel ayant entraîné la mort d'un retraité victime de violences sur la voie publique en octobre 2011. Il s'en est suivi un sentiment d'inquiétude dans la population qui a largement alimenté les rumeurs.

Les références de Nelly portent également et avec insistance sur les « voyageurs », comme elle les appelle et avec qui elle partage des moments de sa vie sociale. Dans les faits, il s'agit d'une petite communauté de six familles de gens du voyage sédentarisés et installés sur un terrain familial proche de la commune.

Ce discours faisant référence à de multiples faits réels ou imaginés traduit surtout le sentiment de vivre « dans la zone », comme le dit Nelly. C'est-à-dire dans un secteur qui connaît une

misère sociale obsédante, pas toujours visible aux premiers abords, mais fortement ressentie par ceux-là même qui en sont touchés.

Nous avons rencontré Nelly une seconde fois, six mois après le premier entretien. Elle a repris la consommation d'héroïne. Maltraitée par son ami roumain, le père de son fils, elle vit dans l'espoir de l'arrivée imminente de celui qu'elle a choisi de manière unilatérale comme compagnon de vie. Sa levée d'écrous dans le centre de détention où il se trouve est prévue pour début 2014.

Le profil des autres usagers revendeurs est globalement le même par rapport à leur situation sociale et professionnelle et par rapport à leurs tentatives de conjurer un processus de disqualification sociale par le recours à la revente lucrative de drogues illicites à un cercle restreint de clients habituels, souvent des amis. Des éléments de leur trajectoire de vie peuvent varier d'une personne à l'autre, notamment par rapport aux incidents qui ont pu la jalonner (divorce, décès du conjoint à un âge jeune, séjours successifs en prison, etc.) et qui ont pu contribuer à aggraver l'entrée ou le maintien dans la situation de disqualification sociale qu'ils connaissent.

La constante, à travers ces différents récits de vie, est le recours à des pratiques de revente de produits acquis régulièrement aux Pays-Bas pour se payer ses propres consommations et disposer d'un minimum financier permettant une survie quotidienne.

- Louis (23 ans), sans formation ni qualification, a toujours habité la Meuse. Élevé par sa grand'mère qui s'est substituée à ses parents divorcés et défailants, sa vie a changé lorsque celle-ci est devenue handicapée à la suite d'un accident subit de santé. Livré à lui-même, il s'est rapproché de sa sœur, son aînée de dix ans, qui l'a initié à l'usage de stupéfiants et qui consomme et revend de manière assidue de la cocaïne et de l'héroïne. A 15 ans, il fumait de manière habituelle de la résine de cannabis. A 17 ans, il a cédé aux propositions de sa sœur et a commencé à sniffé de l'héroïne. Louis s'est vite habitué à en consommer 2 à 3 g par jour en sniff.

A 18 ans, il est condamné à 3 mois de prison. Selon ses propos, il serait « tombé » pour possession d'1 g d'héroïne et de 10 g de résine de cannabis. La police le suspectait de trafic depuis longtemps, ce qu'il reconnaît volontiers aujourd'hui de manière rétrospective. Mais, le jour de son arrestation, il ne transportait et ne disposait que d'une quantité minime lui permettant de se réclamer d'un simple usage.

A la sortie de la prison, sans travail, sans moyens financiers, il a recommencé à se procurer de la drogue aux Pays-Bas pour la revendre localement. D'après ses dires, il allait à Maastricht au moins deux fois par semaine pour acheter 80 à 100 g d'héroïne.

Connu des services de police, il a été arrêté une seconde fois avec 90 g d'héroïne et un peu de cocaïne. Ce qui lui a valu 4 ans en centre de détention. Aujourd'hui, il perçoit l'allocation temporaire d'attente qui peut être versée aux anciens détenus, soit 11,20 euros par jour ou environ 336 euros par mois. Sous traitement par la méthadone, il vit dans un centre d'hébergement et de réinsertion sociale et souhaiterait pouvoir être accueilli dans un appartement thérapeutique de la région parisienne.

- Moïra est âgée de 21 ans. Maman d'un bébé de 8 mois, elle vit en couple avec Geoffroy (22 ans), membre de la communauté des gens du voyage et actuellement incarcéré pour une année à la suite d'une condamnation pour violences physiques.

Meusienne d'origine, ses parents sont séparés mais habitent chacun dans la proximité de la résidence de leur fille. Moïra a quitté l'école sans aucune qualification, aussitôt atteint l'âge de 16 ans, tout comme son compagnon.

Elle a commencé à consommer de l'héroïne par sniff lorsqu'elle s'est mise en couple. L'habitus familial de Geoffroy est fortement marqué par les consommations de produits illicites. Son père a consommé de l'héroïne par voie injectable pendant une dizaine d'années. Il est aujourd'hui sous traitement de substitution par la méthadone. Sa mère était également consommatrice d'opiacés pendant une année. Après une période de cure, elle s'est séparée de son mari. Geoffroy lui-même a débuté ses premières consommations à 15 ans à l'occasion d'une initiation par ses cousins.

Pendant sa grossesse, Moïra a continué sa consommation d'héroïne. A sa naissance, le bébé a de suite été pris en charge pour une dépendance éventuelle au produit, mais il n'a pas présenté de syndrome de sevrage néonatal.

Moïra a cessé de consommer de l'héroïne lorsque son compagnon a été incarcéré. Elle est aujourd'hui sous traitement de substitution par Subutex®.

Pour se payer leur consommation, le couple allait souvent à Maastricht où il se serait procuré à chaque fois de l'héroïne de bonne qualité pour un prix compris entre 3 à 10 € le gramme selon le voyage. N'ayant ni permis de conduire, ni véhicule, ces déplacements étaient tributaires des opportunités proposées par d'autres usagers-revendeurs et de la disponibilité d'un conducteur. Ces déplacements à plusieurs avaient aussi l'avantage de trouver des prix dits « de gros » auprès des dealers sur place. Le couple revenait à chaque fois avec 150 à 200 g de produit, soit un montant de 700 à 800 euros. La moitié était revendue localement auprès de connaissances habituées.

En cas d'indisponibilité d'un covoiturage sur Maastricht et en cas de manque pour son usage personnel, le couple s'approvisionnait facilement sur Verdun ou n'hésitait pas à aller sur Metz en transport collectif pour se procurer le produit recherché.

Ce trafic lié à la revente de produits stupéfiants était complété par d'autres pratiques lucratives tout aussi illicites : vols de métaux, cambriolages, etc. Le tout dans un climat constant de violences. Même enceinte, Moïra n'hésitait pas à se battre avec quiconque lui cherchait chicane.

Si les usagers-revendeurs que nous avons rencontrés dealent pour pouvoir assurer leur propre prise de drogues, ils le font également dans une stratégie individuelle de survie leur permettant de faire face aux nécessités domestiques du quotidien. Pour certains d'entre eux, cette pratique est complétée par une économie de subsistance qui par habitude familiale en milieu rural les amène à exercer des activités domestiques liées au jardin et à la culture vivrière.

Cette forme d'usage-revente se distingue de ce que l'on peut observer dans les quartiers populaires des villes urbaines où fonctionne le mythe de l'ascension sociale de celui qui fait affaire avec la drogue. Ce mythe n'a pas cours auprès des usagers-revendeurs des secteurs ruraux.

Autre différence : on ne rencontre pas la volonté d'exister avec la recherche d'une identité de consommateurs de produits d'un luxe ostentatoire (vêtements de marque, montres réputées, voitures renommées, etc.) comme cela peut-être le cas chez des dealers des quartiers populaires des grandes agglomérations. Si Valeriu, l'ami roumain de Nelly, « flambe » tout le bénéfice de son trafic

avec Maastricht, il ne le fait pas de manière ostensible avec des achats inconsidérés de produits de luxe. Il déclare dépenser systématiquement tout l'argent de ses bénéfices dans des achats nécessaires à la vie courante ou dans des pratiques festives fortement arrosées d'alcool. C'est aussi pour lui une manière d'éviter de thésauriser cet argent chez lui ou chez son amie pour éviter que la police ne le découvre en cas de perquisition.

Enfin, les lieux de résidence des usagers-revendeurs en secteur rural meusien, bien que cumulant de manière sournoise les problématiques de désœuvrement, de pauvreté et de vulnérabilité culturelle, ne sont pas l'objet d'une stigmatisation sociale et géographique amplifiant les phénomènes de relégation socio-économique, comme c'est le cas avec les quartiers populaires des grandes villes.

Pour l'un ou l'autre de ces usagers-revendeurs, davantage marqué la désaffiliation sociale, le champ du trafic de tout genre et de la débrouille offre des représentations chargées d'affects qui permettent de se bricoler un groupe d'appartenance et des bribes d'identité. C'est le cas, par exemple, de Nelly avec son discours sur le milieu interlope chargé de violences dans lequel elle évolue. Ce n'est pas tellement la drogue en elle-même qui est le support à cette forme identitaire, mais davantage tout ce qui tourne autour du trafic, qu'il s'agisse de drogues, de métaux, d'objets volés, etc.

Usagers simples d'héroïne

La plupart des usagers simples d'héroïne que nous avons interviewés n'a pas un début de trajectoire de vie aussi disqualifié socialement que celui des usagers revendeurs rencontrés. Certains d'entre eux sont sortis de leur scolarité et de leur adolescence avec des perspectives professionnelles. Mais leurs relations de proximité avec la drogue ont induit un usage régulier d'un produit stupéfiant qui a pu être le déclencheur d'une rupture sociale et les précipiter dans des difficultés sociales.

Ces entrées différentes dans la drogue peuvent être en lien avec des douleurs intimes que les personnes rencontrées n'ont pas évoquées et sur lesquelles elles n'ont d'ailleurs pas été interrogées, mais que l'on a pu supposer au détour de telle ou telle expression ou mimique de leur récit de vie.

- Walter (23 ans) avait une vie régulière au sein de sa famille meusienne tant qu'il était étudiant. Pour terminer ses études secondaires, il s'est engagé dans une formation de niveau Bac Pro à Nancy pour la maintenance en informatique et réseaux. Il a facilement trouvé du travail dans cette spécialité en Meuse avec un contrat à durée déterminée. S'il lui arrivait de consommer occasionnellement de l'héroïne de manière festive pendant ses années d'études, il rend responsable un de ses collègues de travail de l'avoir fait « plonger » dans une consommation quotidienne. (*« Si je ne l'avais pas connu, ce gars, jamais je n'aurais plongé dans cette déchéance »*). Pour se payer cet usage quotidien, débuté par le sniff et continué sous forme d'injections, Walter utilisait toute sa paie. Aujourd'hui, sans travail, sans revenu, sans logement, rejeté par ses parents, il est sous traitement de substitution et suivi par le centre de soins spécialisés pour toxicomanes qui l'a orienté vers un centre d'hébergement.

L'héroïne était achetée à Verdun auprès d'amis qui s'approvisionnent à Maastricht. Le prix payé était de 25 € le g au démarrage de la consommation quotidienne, puis il est passé à 13 € avec une qualité très irrégulière.

Walter n'a jamais été tenté par des pratiques de revente de produits acheté aux Pays-Bas. S'il connaît Maastricht c'est pour y avoir été une fois pour un tourisme cannabique.

- Abelle (40 ans) est née et a été élevée dans une famille meusienne de cadres et professions intellectuelles supérieures. Après le bac et le lycée de Verdun, elle a opté pour des études supérieures de psychologie à la faculté de Nancy. Peut-être pour suivre la voie de son père qui exerce une profession réglementée en lien avec la psychologie. Mais elle a dû abandonner ses études au cours de la seconde année de faculté, en raison de troubles de comportements alimentaires (TCA), une anorexie plus précisément, qui avaient commencé au cours de sa vingtième année. Des manifestations d'alcoolisme, puis d'usage de cannabis et enfin d'héroïne ont rapidement accompagné les TCA jusqu'à les remplacer totalement. Guérie de son anorexie, Abelle s'est retrouvée toxicomane consommant héroïne, cocaïne ou Subutex® par injection intraveineuse. Elle s'est engagée dans des soins et un suivi psychologique à Nancy après que son père ait sollicité plusieurs hospitalisations psychiatriques à la demande d'un tiers. Ce parcours de soins l'a conduite dans un centre de postcure de la région dont elle n'appréciait pas le mode de vie et qu'elle a quitté par décision personnelle.

En 2000, enceinte, elle est encore sous l'emprise de pratiques d'injection de Subutex® et sollicite un traitement de substitution sous méthadone qu'elle obtient. Deux ans après sa naissance, son fils lui est retiré par les services de protection de l'enfance et confié aux parents de la mère. Un deuxième enfant naîtra par la suite et décédera de la mort subite du nourrisson. Le père des deux enfants, compagnon de vie d'Abelle, est décédé d'une embolie pulmonaire.

Abelle se montre culpabilisée par le retrait de l'autorité parentale sur son fils, âgé aujourd'hui de 13 ans, et par le fait qu'il soit placé chez ses grands-parents. (*«Les mères toxicos qui accouchent n'osent rien dire. Elles doivent payer socialement leur toxicomanie, alors on accepte en se résignant, mais aussi en se culpabilisant.»*) Ses relations avec ses parents sont plutôt distendues et, quand elle voit son fils, elle supporte mal qu'il la traite comme sa sœur et non pas comme sa mère. Mais, en même temps, le fait d'avoir donné un enfant à sa famille d'origine peut être vécu par elle comme l'acquittement de sa dette familiale pour sa toxicomanie.

- Fabrice (23 ans) a passé son enfance et sa jeunesse dans un village de 200 habitants de l'Argonne (versant ouest de la Meuse du Nord). Après un BEP au lycée de Verdun, il a facilement trouvé du travail dans l'entreprise où travaillait déjà sa mère avant qu'elle ne prenne sa retraite.

Son enfance a pu connaître des épisodes difficiles dans ses relations avec son père, longtemps au chômage avant d'être retraité et consommateur excessif d'alcool. Son frère aîné a été expulsé du domicile familial parce qu'il consommait des drogues illicites. Pourtant ce père jouit depuis longtemps d'une réputation de personne marginale au niveau des habitants de la commune, en raison d'une jeunesse affichée *babacool* et marquée au moins par l'expérimentation d'héroïne. Fabrice accepte cet héritage social qu'il a reçu de son père et supporte les attitudes stigmatisantes qu'il peut percevoir localement du simple fait du nom de famille qu'il porte.

Fabrice est aujourd'hui bien inséré socialement et professionnellement. Il apprécie d'avoir un emploi stable dans un groupe international qui emploie 600 salariés dans le département voisin de la Marne à une vingtaine de kilomètres de la commune meusienne où il réside.

Dès l'âge de 15 ans, initié par son cousin, il expérimente différents produits stupéfiants : joints de résine de cannabis, champignons hallucinogènes. Un peu plus âgé, il est incité par d'autres amis à essayer la cocaïne et l'héroïne. S'il n'a pas apprécié la cocaïne qu'il a jugée « trop speed » avec une mauvaise descente, il a bien aimé les effets plaisants apaisants de l'héroïne alors consommée fumée en « chassant le dragon » avec du papier aluminium.

Son frère, de 11 ans son aîné, était un consommateur avéré de cocaïne et d'héroïne par injection. Il a arrêté cette pratique après un accident de la route avec une voiture qu'il conduisait. Cet accident a tué un ami passager et a nécessité l'amputation d'une jambe du conducteur.

Aujourd'hui, Fabrice se considère dépendant au cannabis. Il lui arrive de fumer une vingtaine de joints par jour et s'étonne « *d'être prêt à faire 12 km à pieds, la nuit sous la pluie, pour avoir la barrette de shit qui lui manquerait* ». Il y consacre 200 à 300 euros en moyenne par mois. Sa consommation d'héroïne est plus occasionnelle et plutôt festive. Il déclare en avoir consommé une dizaine de fois dans sa vie jusqu'à présent, le dernier usage remontant à trois mois.

Lorsqu'il fait usage d'héroïne, il se montre prudent. Il refuse toute habitude isolée de consommation pour préférer les pratiques « *accompagnées* » par des amis, toujours en sniff, mais avec une paille partagée.

Souhaitant sortir de cette dépendance ressentie, il a été orienté par son médecin traitant vers les consultations jeunes consommateurs mis en place par le CSAPA de Verdun. Mais, lorsqu'il s'y est présenté, la nature de l'entretien lui a déplu et il a abandonné cette piste : « *Ils voulaient savoir trop de choses sur mes parents et je n'ai pas apprécié* ».

Ces trois extraits de récit de vie sont les plus illustratifs des usagers simples de produits stupéfiants que nous avons rencontrés. Comme pour les autres de la même catégorie, ils ne marquent pas de différences spécifiques importantes par rapport à ce que l'on peut observer en milieu urbain chez des usagers réguliers de drogues, dès lors qu'on porte le regard sur leur personnalité, leurs motivations et la trame de leur parcours de vie. Les différences portent davantage sur le contexte de leur première expérimentation, la trajectoire dans leur parcours d'usager, leurs relations de proximité avec les drogues et leur environnement sanitaire et social, de prévention, de réduction des risques et de réinsertion sociale pour ceux qui en éprouvent le besoin.

Mais ces différences par rapport aux usagers simples des grandes communes urbaines, si elles peuvent marquer une spécificité du milieu rural, concernent également les usagers revendeurs. Elles sont traitées dans les chapitres suivants.

Quelle est la part des femmes parmi les usagers de drogues en Meuse du Nord ? Il est difficile de répondre de manière quantifiée à cette question. Certes le quart environ de la file active du CSAPA est féminin pour ce qui concerne les consultations ayant trait aux opiacés et aux stimulants. Mais ce sont là des statistiques d'activité qui ne reflètent pas avec précision la réalité épidémiologique du phénomène.

Les femmes sont assez présentes dans les entretiens que nous avons menés avec des usagers. Non pas tellement de manière numérique (un tiers de femmes), mais dans l'histoire de vie des personnes interrogées qui ont pu avoir une sœur qui les a initiées à la consommation de produits, ou une compagne qui apparaît comme la tête d'un ménage d'usagers-revendeurs (voir l'histoire de Nelly).

La communauté des gens du voyage compte un peu plus de 700 personnes installées depuis plusieurs générations en Meuse¹, ont un peu plus de la moitié dans le Nord du département. Il s'agit d'une population sédentarisée, vivant assez souvent de manière recluse. 90 % des familles sont bénéficiaires du RSA.

Les usagers interviewés font quelquefois référence à cette communauté pour évoquer des liens personnels et familiaux de proximité avec des personnes relevant de ce groupe. Cela ne doit pas pour autant laisser entendre que les gens du voyage meusiens soient connotés par le trafic ou l'usage de drogues, même si quelques uns peuvent être concernés à titre individuel par le trafic ou l'usage. C'est plus la similitude de leur disqualification sociale qui a pu rapprocher à un moment donné les usagers concernés et les gens du voyage évoqués.

III - Structuration de l'offre de produits

La présentation des profils d'usagers a déjà permis d'avoir une idée sur le type de trafic mis en œuvre dans l'espace rural étudié. On peut dire, de manière synthétique, que l'offre meusienne est d'abord structurée par un réseau d'usagers-revendeurs dont on a vu précédemment les principales caractéristiques. Mais l'accès aux drogues se fait aussi par un petit noyau de semi-professionnels installés dans les quartiers populaires de Verdun.

Ravitaillement à flux tendu

Pour comprendre le trafic de drogues en Meuse, il faut rappeler la situation frontalière de ce département. Le Nord Est de la Meuse est à la frontière immédiate de la Belgique et proche du Grand Duché de Luxembourg. Les voies routières et ferroviaires conduisent facilement vers Luxembourg, Liège, Maastricht. La durée de déplacement en voiture vers Maastricht est de 3 heures si l'on part de Verdun (249 km) et de 2 h 30 au départ d'Étain (228 km).

Cette configuration géographique particulière et la présence d'un marché des drogues, de notoriété et de fréquentation internationales, facilement accessible à moins de 250 km expliquent la structuration de l'offre locale.

Les usagers-revendeurs que nous avons interviewés n'hésitent pas à aller deux ou trois fois par semaine à Maastricht pour se ravitailler en produits. Ce constat est également partagé par la police de Verdun, la gendarmerie et le procureur de la République à partir des affaires pénales qu'ils ont à connaître. Les quantités achetées sont à chaque fois relativement peu importantes : de 80 à 200 g pour la plupart. C'est une gestion à flux tendus, en fonction des besoins et des opportunités, pour réduire les risques.

Les résumés de récits de vie présentés dans le chapitre précédent illustrent déjà cette pratique d'allers-retours réguliers entre la Meuse et les Pays-Bas. On peut d'ailleurs remarquer que dans leurs habitudes de langage, les usagers-revendeurs parlent « d'aller au pays », ce qu'il faut comprendre comme un déplacement vers les Pays-Bas. D'autres témoignages peuvent être apportés pour illustrer cette pratique d'approvisionnement.

- Louis (23 ans) : « J'allais à Maastricht deux fois par semaine. J'achetais entre 80 et 100 g d'héroïne, guère plus pour limiter les risques. Celle que je destinais à la revente, je la payais

¹ Source : Association Meusienne d'Information et d'Entraide, Rapport d'activité 2012

entre 7 et 8 € le g. Mais j'en achetais aussi, de l'excellente et exceptionnelle, à 18 € le g, en petite quantité et pour un usage exclusivement personnel.

Je ne fréquentais qu'un seul dealer, toujours le même. C'est lui qui m'a formé à la pratique de coupage de l'héroïne. Il me donnait d'ailleurs gratuitement le produit de coupe. Je m'en tiens à lui. Par contre, sur l'autoroute, entre Liège et Maastricht, on rencontre fréquemment des rabatteurs qui veulent nous orienter vers les dealers qui les emploient. Leur pratique de rabattage par voiture est dangereuse et je m'en méfie.

J'ai plusieurs amis qui font tout aussi régulièrement le même trajet. Du coup, on fonctionne un peu de manière solidaire, même s'il ne s'agit pas d'un réseau organisé. Si on constate la présence des douanes sur la route que l'on emprunte, on se téléphone ou on s'envoie des SMS pour se prévenir. »

- Hugo (42 ans) : *« Une fois par mois, je monte à Maastricht et j'achète 80 à 90 g d'héroïne d'abord pour ma consommation personnelle, mais le surplus je le vends à des amis pour assurer mes fins de mois. Je consomme environ 2 g par jour, il m'en reste donc une vingtaine pour la revente. Je pourrais en avoir plus pour la revente si je coupais le surplus avec un autre produit. Mais je ne le fais pas. Je ne vends qu'à des amis et je ne tiens pas à les arnaquer. En moyenne, j'achète le gramme d'héroïne entre 10 et 15 euros et je le revends entre 20 et 25 euros.*

A plusieurs reprises, les dealers de là-bas m'ont proposé de me faire crédit pour que j'en achète plus. Mais j'ai toujours refusé. J'en connais qui ont cédé à la proposition et qui n'ont pas honoré leur dette. Les dealers sont venus chez eux en Meuse pour les rappeler à l'ordre. »

- Erwin (44 ans) : *« J'ai commencé dans la drogue quand j'avais 20 ans. Ça circulait pas mal autour de moi. On finit par se laisser tenter et on prend l'habitude. Arrive alors le moment où l'on connaît quelqu'un qui va à Maastricht et nous explique le mode d'emploi. Du temps où je consommais, j'ai arrêté il y a sept ans, j'allais à Maastricht toutes les semaines, parfois plusieurs fois dans la même semaine. J'achetais de l'héroïne pour 500 à 600 euros que je payais alors à 7 € le gramme. Ici, en Meuse, je le revendais 15 € le gramme.*

J'ai eu une seule fois des ennuis avec les douanes belges. J'ai payé l'amende réclamée, j'ai perdu le produit, mais c'est tout. En France, cela aurait été bien différent.

Aujourd'hui, je ne sais pas trop comment je pourrais aller à Maastricht. Je n'ai plus de permis de conduire. C'est la troisième fois qu'il m'a été retiré à la suite d'un contrôle d'alcoolémie. »

Tous ces usagers-revendeurs relèvent donc de ce que l'on a coutume d'appeler le « trafic de fourmis ». Il s'agit de revendeurs autonomes achetant et revendant de faibles quantités auprès de dealers professionnels installés aux Pays-Bas. La qualification « d'autonome » signifie ici qu'ils ne relèvent pas d'une organisation structurée sur le mode entrepreneurial comme on peut en rencontrer dans les grandes métropoles.

Quelle est l'importance numérique de ces usagers-revendeurs qui s'approvisionnent ainsi aux Pays-Bas ? Il est difficile de répondre à cette question. Mais différentes indications permettent d'y répondre de manière indirecte. En effet, les forces de l'ordre, sous la coordination et l'autorité du procureur de la République, observent régulièrement les mouvements des automobiles immatriculées en France à la frontière belgo-néerlandaise dans le cadre d'accords bilatéraux portant

sur l'échange d'informations entre les services de police français et néerlandais ou français et belges. Cette observation est rendue possible par les moyens modernes de vidéosurveillance.

Ainsi, par exemple, les services concernés et autorisés savent que, dans la soirée et la nuit du 7 au 8 mai 2013, entre 18 h et 1h20 du matin, 143 véhicules français ont quitté les Pays-Bas, du côté de Maastricht, pour rentrer en France via la Belgique. Sur cet ensemble, l'analyse des plaques d'immatriculation a montré que, ce soir là, 25 des conducteurs de ces véhicules pouvaient être suspectés de trafic de drogues illicites. La police estime qu'en moyenne journalière 10 véhicules immatriculés en Meuse du Nord se rendent à Maastricht et qu'un kilogramme d'héroïne arrive chaque jour sur l'arrondissement de Verdun.

La coordination entre les services de police, de gendarmerie et de Justice néerlandaises, belges et françaises, mais aussi les technologies de vidéosurveillance aux frontières, permettent d'identifier une part importante des usagers-revendeurs qui se rendent à Maastricht. Ce qui rend plus facile leur arrestation dans la proximité de leur domicile au moment de leur retour. Mais les usagers-revendeurs se méfient de plus en plus de ce contrôle de voisinage par les forces de l'ordre au moment de leur retour. Ils tentent alors d'en prévenir les effets en planquant temporairement le produit dans une cache sur la route du retour. Des gendarmes affirment, par exemple, avoir trouvé des sachets de produits collés par un ruban adhésif sur la face arrière de panneaux de signalisation plus faciles à se remémorer qu'une cachette enfouie sous terre.

Les témoignages recueillis auprès du tribunal de Verdun ou des forces de l'ordre confirment les modalités du trafic de fourmis qui ressort des entretiens réalisés avec des usagers-revendeurs. Les quantités d'héroïne saisies vont très rarement au-delà du kilogramme. Elles portent au maximum sur des contenances de 400 à 600 g. Mais comme les dealers de Maastricht vendent rarement en dessous de 40 ou 50 g, les usagers-revendeurs préfèrent se charger de quantités tournant autour des 100 g. quitte à faire plusieurs voyages dans la semaine en cas d'une demande soutenue.

Il semble également que les trafiquants professionnels de Maastricht s'organisent, assez souvent, pour battre le rappel de leurs clients potentiels par lieu géographique en les prévenant par téléphone, comme pour une vente promotionnelle. Le système de surveillance mis en place par les autorités néerlandaises constate en effet des flux en provenance du même département français ou de la même région pour certaines soirées. Compte tenu du nombre de véhicules provenant ainsi, aux mêmes heures, d'un même lieu géographique, on peut penser qu'il ne s'agit pas d'un phénomène dû au hasard, mais de l'effet d'une technique de vente par thème ou regroupement géographique.

Les mêmes témoignages des professionnels (police, Justice) précisent également que le public concerné par ce trafic de fourmis correspond à des personnes désocialisées. Pour eux, c'est une conséquence d'une forme de « misère sociale » que connaît le Nord du département. En moyenne, sept affaires sur dix qui sont jugées en correctionnel au tribunal de Verdun sont liées aux stupéfiants de manière directe ou indirecte. Cette situation n'est pas spécifique à la Meuse pour ce qui concerne le Grand-Est, le département de la Haute-Marne (Champagne-Ardenne) est à peu près dans la même situation. L'échange d'informations entre des procureurs ou leur équivalent dans la Grande-Région (Sarre, Lorraine, Grand-duché de Luxembourg, Rhénanie-Palatinat, Région Wallonne, Communauté germanophone de Belgique) montre que le diagnostic établi sur l'usage de drogues en milieu rural meusien est quasiment identique dans l'arrondissement (Landkreis) d'Eifel-Bitburg-Prüm situé au nord-ouest de Rhénanie-Palatinat (Allemagne).

Difficultés de mobilité pour certains usagers-revendeurs

Si la source principale d'approvisionnement n'est qu'à 200 - 250 km de la Meuse du Nord, encore faut-il disposer de moyens de mobilité pour s'y rendre. Or les usagers-revendeurs que nous avons rencontrés ne sont pas toujours très autonomes pour leurs déplacements. D'abord, pour certains, en raison de leur niveau de formation et de leur situation de pauvreté-précarité : ils n'ont pas le permis de conduire ou n'ont pas de véhicule personnel. Pour d'autres, leurs consommations excessives d'alcool ou d'autres produits addictifs les ont privé de leur permis de conduire à la suite d'un contrôle routier et ils n'ont pas toujours les moyens financiers ni peut-être l'envie de repasser l'examen. Enfin, il y a ceux qui consomment régulièrement du cannabis et qui, du coup, évitent de conduire un véhicule en raison des contrôles fréquents par la police ou la gendarmerie.

Différentes stratégies sont déployées pour pallier cet éventuel inconvénient. Il y a d'abord l'usage des transports collectifs. Ce moyen est souvent utilisé comme alternative, mais il présente des inconvénients. Aller aux Pays-Bas en train depuis une gare de Meuse du Nord, double la durée du transport et rallonge le temps nécessaire pour un approvisionnement (6 heures de train en moyenne pour un aller simple), nécessite une ou plusieurs correspondances (Jarny, Longwy ou Metz) et multiplie les risques des contrôles des douanes qui connaissent ces flux de passagers revendeurs.

L'autre solution consiste à faire le trajet à plusieurs et donc à confier le volant à un conducteur titulaire d'un permis choisi parmi d'autres usagers-revendeurs ou d'en recruter un qui sera rémunéré en nature par quelques grammes gratuits d'héroïne¹.

Diffusion par les réseaux de connaissances

Dans un territoire rural où le nombre d'habitants par km² est relativement faible, la diffusion d'un produit ou d'une information par les réseaux de connaissances est relativement facile. C'est un espace où « tout le monde se connaît », selon la formule consacrée. La disponibilité d'un produit stupéfiant, son accessibilité ou le « carnet d'adresses » de personnes ressources faciles à contacter et discrètes sont vite connus dans les maillages sociaux des consommateurs potentiels grâce aux processus d'irradiation à travers les réseaux de connaissances. Certains revendeurs s'en plaignent d'ailleurs et regrettent que leur entourage parle trop (« *Ils achètent et racontent. Il n'y a pas toujours la discrétion voulue.*») On peut donc facilement estimer que les usagers-revendeurs n'ont guère de difficultés à écouler leur produit acheté aux Pays-Bas et que l'accès à une drogue est relativement aisé pour quiconque est bien inséré localement.

C'est peut-être moins le cas pour les nouveaux arrivants en milieu rural qui souhaitent acquérir de l'héroïne ou tout autre produit stupéfiant illicite. La plupart du temps ce sont des gens qui travaillent ailleurs que sur leur lieu de résidence et qui ne sont pas encore insérés dans les réseaux locaux. Il leur est donc plus difficile de trouver sur place le produit recherché. Mais ils ont certainement gardé leurs anciennes habitudes d'achat auprès des revendeurs du milieu urbain qu'ils ont quitté.

¹ La presse locale a récemment retracé la mésaventure qui est arrivée à un tel conducteur qui venait de comparaître devant le tribunal de Verdun : « À la barre, Samuel semble avoir compris ses erreurs : « Quand je me suis retrouvé 48 heures en garde à vue, sans voir la lumière du jour, ça a été très dur. Je ne veux plus jamais revivre ça. » À 28 ans, ce primo délinquant, inséré dans la vie professionnelle, faisait le chauffeur de Fabien, 36 ans, pour se rendre en Hollande, chercher de l'héroïne. « En échange il me donnait 15 grammes pour ma consommation personnelle. J'ai cédé au produit en fait. Et à la facilité. Cela me permettait de ne rien dépenser et de ne pas traîner dans le milieu toxicomane de Verdun. C'est un monde pourri. » (Est-Républicain 01/08/2013).

L'achat de drogues illicites se pose globalement de la même manière pour les habitants de Verdun que dans les grands centres urbains de la région. La ville, sous-préfecture de 23 000 habitants, compte deux quartiers emblématiques réputés pour leur plus grande présence et disponibilité de drogues. Environ 3 000 habitants (13 %) y habitent. Ces quartiers ont été récemment réhabilités dans le cadre d'une Opération de Renouvellement Urbain (ORU) qui a permis une amélioration de leur image architecturale et urbaine, même si ces quartiers relevant des zones urbaines sensibles ne peuvent être assimilés aux quartiers relevant de la même catégorie administrative des grandes métropoles françaises. Pour autant la population de ces quartiers s'est davantage précarisée au cours de ces dernières années. Ici comme ailleurs, les ménages les plus pauvres des villages de la périphérie sont attirés par le centre urbain où ils pensent trouver plus facilement du travail et des aides accordées par les organismes sociaux et les associations caritatives.

L'habitant de Verdun en quête de quelques grammes d'héroïne ou d'autre drogue pourra trouver facilement le produit recherché auprès de dealers de ces deux quartiers s'il est habitué et connu d'un réseau de dealer et s'il en connaît les modalités et les habitudes d'accès. Les usagers simples que nous avons rencontrés parlent d'ailleurs facilement du recours à leurs connaissances de ces quartiers, notamment lorsque l'usager-revendeur de leur réseau n'est pas en mesure de leur en fournir. Le prix pratiqué se situe aujourd'hui autour de 20 à 25 € le gramme d'héroïne, quelquefois à 10 € le g pour une poudre de mauvaise qualité. Le touriste de passage pourra se voir proposer de l'héroïne à 40 € le gramme s'il se promène le sur le quai qui longe la Meuse et s'il se montre perspicace pour trouver un revendeur à la sauvette.

Le prix de l'héroïne a augmenté ces derniers temps sur Verdun pour passer de 15 – 20 € le g à 20 – 25 €. La police explique cette hausse relativement récente comme une conséquence de son action de répression auprès des dealers locaux qui se traduit également par une progression du nombre d'interpellations.

Le gramme de cocaïne se négocie autour de 80 €. La résine de cannabis est généralement vendue à 20 € les 3 grammes. Mais la quantité peut augmenter à 5 grammes pour le même prix dès lors que l'acheteur est un client fidèle du revendeur.

Le trafic organisé dans les quartiers réputés de Verdun relève davantage de dealers semi-professionnels que d'une forme organisée de banditisme comme on peut l'observer dans les grandes métropoles. La rumeur qui circule dans le milieu des usagers d'héroïne que nous avons rencontrés donne à entendre que le deal sur Verdun serait entre les mains de « quatre grosses têtes » en lien permanent avec les Pays-Bas ou la Belgique. Les réseaux maffieux sont par contre installés à une quarantaine de kilomètres de la frontière de la Belgique avec la Meuse, dans le chef-lieu de la Lorraine belge.

Produits consommés et modalités d'usage

L'héroïne brune est le produit le plus disponible et le plus facilement accessible au prix déjà indiqué de 20 à 25 € le gramme. La blanche est très rare. Quelques usagers-revendeurs en achètent pour leur usage personnel lorsqu'ils sont à Maastricht, mais ils n'en font pas commerce.

La cocaïne est nettement moins présente sur l'espace rural étudié, car certainement trop cher pour les usagers locaux de stupéfiants. D'après le témoignage de la police et des usagers interviewés, ils sont plutôt rares les Meusiens qui vont en acheter directement en Hollande où le gramme peut se négocier autour de 40 € pour être revendu 80 € une fois retourné chez soi. Pourtant, les usagers-revendeurs reçoivent souvent une petite quantité de cocaïne en cadeau de leur achat d'héroïne.

Mais ils semblent qu'ils en fassent un usage personnel. Il est d'ailleurs symptomatique d'entendre des usagers-revendeurs (Nelly et Valeriu), habitués des Pays-Bas, raconter que lorsqu'ils veulent se faire une fête à la cocaïne, ils vont l'acheter dans une commune mosellane du bassin sidérurgique où ils en trouvent facilement au prix de 80-90 € le g.

Le cannabis est certes présent mais cela ne marque pas une spécificité du territoire observé. Sa disponibilité connaît des épisodes de relative pénurie comme dans d'autres villes de la région. Il en va de même pour le petit trafic de Subutex® ou de méthadone qui existe localement mais avec la même intensité et les mêmes modalités qu'ailleurs en Lorraine. Rien ne distingue la Meuse du Nord des autres territoires de la région lorraine pour le cannabis ou le mésusage de médicaments de substitution.

L'héroïne est surtout consommée par les usagers-revendeurs ou les usagers simples par sniff, quelquefois elle est fumée. Les injecteurs par voie intraveineuse sont peu nombreux. Nous n'en n'avons pas rencontré parmi les usagers interviewés, même si l'un ou l'autre a pu expérimenter cette modalité de consommation. D'après les services de police de Verdun, ce seraient environ 10 % des usagers d'héroïne qui auraient recours à l'injection. Ce que confirme le CSAPA à partir de sa connaissance des patients qu'il accueille.

Comment expliquer cette faible proportion d'injecteurs parmi les usagers d'héroïne. Plusieurs raisons peuvent être évoquées sous forme d'hypothèses. La première, très subjective, est avancée par les usagers eux-mêmes que nous avons pu rencontrer. Lorsqu'on les interroge sur cette question, ils invoquent leur peur des piqûres et des aiguilles.

Les professionnels des soins et de la répression ne contestent pas cette explication, car ils l'entendent également de la part des usagers qu'ils ont à connaître. Ils proposent deux autres explications plus objectives.

- La pureté de l'héroïne disponible en Meuse du Nord est assez élevée par rapport à celle vendue ailleurs en France. Elle se situe assez souvent entre 13 et 16 %, quelquefois même vers les 25 % si elle n'est pas coupée localement, contre une moyenne nationale de 7,1 % et une valeur médiane (la moitié des échantillons collectés) de 5 %¹. D'après l'OEDT, la pureté de l'héroïne est de 32,6 % en moyenne aux Pays-Bas et de 21,1 % en Belgique². Le produit acheté en Hollande peut donc atteindre des valeurs de pureté élevées dans l'arrondissement de Verdun. Cette pureté plutôt élevée expliquerait donc le fait que les usagers se contentent de la renifler pour obtenir les effets recherchés et n'aient pas besoin d'avoir recours à l'injection par voie intraveineuse.
- L'autre interprétation évoquée relève moins d'une explication de cause à effet et davantage de l'évocation d'un environnement incitant à éviter l'achat de seringues. Les usagers souhaitent éviter d'acheter des seringues dans la pharmacie de leur village par crainte du « qu'en dira-t-on », du jugement et des rumeurs qui peuvent s'en suivre sur leur personnalité. Les officines de pharmacie vendent effectivement des Stéribox à 1 €, mais il n'y a pas en Meuse de service de réduction des risques qui pourrait en distribuer non seulement gratuitement mais surtout en garantissant l'anonymat.

¹ Lahaie E., Cadet-Tairou A., Janssen E ;, « Composition de l'héroïne et connaissance des usagers. Résultats de l'enquête SINTES observation (Mars 2007 à juin 2008) », OFDT Février 2010

² Source :Observatoire Européen des Drogues et Toxicomanies 2011
<http://www.emcdda.europa.eu/stats13/ppptab6b>

Tous les consommateurs d'héroïne que nous avons rencontrés évitent de fréquenter les usagers injecteurs qu'ils déconsidèrent largement. La renommée négative de ces derniers se traduit notamment par des jugements acerbes et des représentations sur la persistance des pratiques de partage de seringue dans ce milieu : « *Ils sont tellement pauvres, qu'ils n'ont même pas 1 € pour se payer une seringue* » (Hervé, 44 ans), « *Dans le groupe de toxicos que connaît un de mes amis, il y a une pseudo-infirmière qui fait des injections avec la même seringue* » (Hugo, 42 ans).

IV - Trajectoires des consommateurs de drogue

Les entretiens menés avec les usagers de drogue rencontrés insistent sur le cheminement qu'ils ont suivi depuis leur première consommation jusqu'au jour de la rencontre. Ce « trajet » s'amorce avec le début de la consommation, évolue d'un usage festif vers une consommation abusive ou l'installation d'une dépendance. Il peut s'en suivre la recherche d'un traitement dont les effets attendus sont l'arrêt ou le contrôle de la consommation et la diminution ou la disparition de ses conséquences néfastes.

Le regard porté sur la trajectoire des usagers de stupéfiants inclue la question de la manière dont ils gèrent leur situation, voire leur image, de toxicomane dans leur milieu de vie où chacun se connaît facilement.

Initiation à l'héroïne : bals du village et transmission familiale

Trois situations sont évoquées par les usagers rencontrés lorsqu'ils racontent l'épisode de leur toute première consommation d'héroïne : dans un cadre festif, au cours d'un regroupement convivial avec des amis ou chez soi avec des copains en l'absence des parents. Ce sont là les trois circonstances les plus classiques de l'initiation à l'héroïne que différents travaux ont déjà pu décrire¹. Mais, dans le cas du Nord Meusien, et à partir des entretiens que nous avons menés, deux spécificités apparaissent : le bal du village comme lieu festif de découverte de l'héroïne et l'importance de la transmission familiale ou de l'apprentissage domestique de l'usage de stupéfiants.

- Les bals de village, pratique festive qui s'est développée au cours du XIX^e siècle, ont connu leur apogée dans la période de l'entre-deux-guerres pour progressivement devenir plus rares et se limiter le plus souvent au 14 juillet et la fête du village. En Meuse, la tradition des bals perdure encore avec toutefois une moindre fréquence que par le passé. Il faut aussi prendre en compte le fait que les usagers interviewés les plus âgés ont de 40 à 44 ans. Ils ont donc fréquenté les bals de village organisés il y a au moins vingt ans.

Si le bal de village est un mode de régulation bien connu des choix du conjoint, il est aussi le lieu festif par excellence pour les rites de passage dans un « espace de déviance tolérée » offrant à la jeunesse le droit aux débordements².

C'est aussi un moment de célébration collective d'ordre identitaire qui marque l'appartenance à la communauté villageoise en s'opposant et en se distinguant des villages voisins. Les histoires de bagarres entre jeunes de villages voisins à l'issue d'un bal fortement arrosé à l'alcool tapissent la mémoire collective de plusieurs générations de Meusiens et de gendarmes appelés à la rescousse pour y mettre fin.

¹ Voir par exemple : Reynaud-Maurupt C., Verchère C., « Les nouveaux usages de l'héroïne », OFDT 2003

² Dubet F., « *Des jeunesses et des sociologies* », in *Sociologie et sociétés*, vol XXIII, 1996, pp 23-35

Espaces de déviance tolérée et de droit à des débordements, les bals de village sont surtout connus pour les consommations excessives d'alcool par les garçons comme composante festive et comme affirmation rituelle de leur virilité. On pense moins souvent que le bal de village peut aussi être l'instant festif qui permet la découverte de l'héroïne et l'initiation à son usage par des amis.

Dans un bon tiers des entretiens que nous avons menés, le bal de village est apparu comme le lieu festif qui a permis la toute première expérience de l'héroïne. Déformés par nos habitudes d'observation des phénomènes émergents liés aux drogues en milieu festif (dispositif TREND), nous interrogeons les premiers usagers rencontrés sur leur fréquentation des free parties et des rassemblements de musique techno qui pouvaient être organisés dans les forêts et champs meusiens. On nous a répondu par des évocations de bals de village, mais aussi par les avant-bals et les après-bals. Les plus cyniques des témoignages de ce genre ou de confirmations de l'observation rajoutent, avec malice et certainement avec une pointe d'humour, que l'arrivée de l'héroïne dans les bals de village a permis d'apaiser les comportements des participants consommateurs et de réduire les bagarres.

- Les récits sur la « première fois » de la consommation d'héroïne donnent une part importante à la découverte de l'héroïne au sein même de la famille et à une initiation par un frère, une sœur, un beau-frère ou un cousin. Lorsque cette forme d'apprentissage n'est pas directement évoquée par eux, les usagers remémorent des faits, des souvenirs marquants qui donnent à penser à un habitus familial marqué par l'alcool et les drogues.

Voici les cas les plus typiques, à titre d'illustration :

- Louis (23 ans) a connu l'héroïne par sa grande sœur plus âgée de 9 ans. Elle en consomme encore aujourd'hui et prend également assez souvent de la cocaïne.
- Kevin (22 ans) a eu sa première expérience d'héroïne à la suite d'une incitation par son grand frère, âgé de 24 ans. Il a été élevé dans une famille très pauvre avec un père décrit comme un homme alcoolique et violent qui a abandonné son épouse et ses quatre enfants. Aujourd'hui, Kevin se procure l'héroïne dont il déclare avoir besoin par l'intermédiaire de son frère aîné, car il ne connaît pas personnellement de revendeur. Il finance sa consommation d'héroïne en vendant du shit à ses amis.
- Geoffroy (22 ans, ami de Moïra) a été initié à l'héroïne par ses cousins. Une partie des membres de sa famille (gens du voyage) en consomme régulièrement, y compris les épouses.
- Pascal (42 ans) a commencé sa consommation de drogue par de la cocaïne à l'âge de 18 ans. Ce sont des amis qui l'ont incité à essayer « pour avoir confiance en lui ». par la suite il a essayé l'héroïne et a préféré ce produit. Son frère, plus jeune que lui, a suivi le même parcours toxicomane.
- Hugo (42 ans) a découvert l'héroïne et s'y est habitué en fréquentant les bals. Mais il a découvert par la suite que son grand-frère et son beau-frère en consommaient également par injection. Confronté à des situations très difficiles, le frère s'est suicidé.
- Fabrice (23 ans) a découvert l'héroïne au cours d'une soirée festive avec des amis au domicile de l'un d'entre eux. Son père a été un consommateur avéré dans son passé « baba cool », ce qui le poursuit encore dans sa réputation sociale. Toute la famille jouit dans le village d'une renommée diabolisée par l'héroïne, voire une

stigmatisation. Son frère était également consommateur d'héroïne jusqu'à son accident de voiture qui lui a valu une amputation d'une de ses jambes et la mort d'un de ses amis.

Il est difficile de tirer des conclusions définitives à partir de ces cas sur l'importance de la prévalence de la transmission familiale et de l'apprentissage domestique dans l'initiation à l'héroïne, aussi fréquents soient-ils dans les entretiens réalisés. L'approche qualitative que nous avons mise en œuvre n'autorise pas une telle déduction définitive. Ces observations attirent néanmoins l'attention et permettent de forger une hypothèse qui pourra être validée par une approche quantitative conçue à cet effet.

Pour comprendre le rôle que peuvent tenir des membres de la parenté dans l'initiation à la consommation de produits, on peut aussi faire référence au fonctionnement de la maisonnée dans un milieu confronté en permanence aux difficultés sociales. Dans ce cas, la famille parentale connaît couramment une cohésion constituée surtout en réaction à son rejet ou à sa stigmatisation par le voisinage. Il s'agit aussi d'être soudés pour faire face, ensemble, aux besoins fondamentaux de survie. Les dissensions internes provoquées par l'alcoolisme et la violence, le caractère parfois asocial des membres sont alors masqués par des réflexes de repli sur soi. Les jeunes de ces familles, sans emploi, sans formation, en situation de décrochage scolaire et social, vivent alors en plus ou moins grande autarcie et promiscuité avec leurs parents et leur fratrie.

Consommation de drogues, sociabilité rurale et espace d'interconnaissance

Espace peu peuplé et donc à faible densité, le rural connaît une sociabilité différente de celle des milieux urbains car fortement marquée par l'interconnaissance. Elle est souvent résumée par des expressions comme « je connais tous les gens de mon village, tout le monde se connaît, ce n'est pas l'anonymat comme à la ville ». Le rural est alors considéré comme un cadre naturel de vie sociale où parce que chacun se connaît, parce que tout est fait de relations immédiates, la vie sociale est réglée par des usages qui sont différents du monde urbain. Henri Mendras, fondateur de la sociologie rurale en France, défend la thèse que « dans les sociétés d'interconnaissance, on ne parle pas pour informer, on parle pour situer chacun à sa place »¹.

L'espace rural est donc un territoire où l'on vit sous la vue permanente des autres, c'est-à-dire sous le regard du groupe social duquel dépend son propre statut social, son propre honneur. Il est donc intéressant d'observer comment les usagers de drogues rencontrés vivent cette particularité qui caractérise le milieu rural.

Dans ce monde d'interconnaissance, chacun est d'abord connu par sa position familiale et comme membre de sa parentèle. Et ce que certains usagers doivent d'abord supporter, ce n'est pas tellement une discrimination qui trouverait son origine dans leur propre comportement d'usager de drogues, mais dans l'image sociale négative de leur famille qui se transmet de génération en génération. C'est le cas, par exemple, pour les familles systématiquement repérées comme des « cas sociaux » en raison de leur situation de pauvreté (emploi, revenus, habitation, niveau d'éducation, etc.), de leurs comportements jugés asociaux et des pratiques de consommation d'alcool ou de drogues connues de tous. Leur patronyme est repéré dans le village et même au-delà. Le seul fait de

¹ Mendras H., « Sociétés paysannes, éléments pour une théorie de la paysannerie », Armand Colin (coll. « U »), 1976

le porter provoque d'emblée la stigmatisation par l'entourage, même si le comportement individuel de la personne respecte toutes les normes sociales en vigueur. Mais ce n'est pas la personne en elle-même qui détermine sa position sociale, c'est sa famille, c'est-à-dire l'histoire indissociable de ses parents, de ses grands-parents, etc.

Fabrice (23 ans) dont le mode d'initiation à l'héroïne a été retracé un peu plus haut, raconte très bien ce mécanisme. Il vit dans une commune de 660 habitants. Son père est connu pour avoir consommé différentes drogues illicites pendant sa période de « baba cool ». Cet épisode, ancien, lui colle encore à la peau et la diabolisation qui en découle a été transmise à sa descendance. Il est vrai que l'image sulfureuse du nom patronymique est entretenue au fil des ans par l'alcoolisme notoire du père et ses violences conjugales répétées. *« Mon nom de famille n'est pas facile à porter. Où que j'aille, le seul fait de décliner mon identité, suscite des sourires entendus, voire des sarcasmes. J'appréhende le moindre contrôle de la gendarmerie à cause de mon nom qu'il connaisse, alors que je n'ai rien à me reprocher. Pourtant personne ne sait que je consomme du cannabis et de temps en temps de l'héroïne, hormis mes amis de fête. Mais je sais que j'ai la réputation de toxicomane, une réputation qui est, en quelque sorte, antérieure à ma propre existence. »*

Indépendamment de leur histoire familiale, la plupart des usagers rencontrés pensent qu'ils sont connus comme toxicomanes dans leur village (*« Ici on est des tricards, tout le monde le sait. Mais on s'en fout »*, Pascal 42 ans.)

L'interconnaissance peut aussi jouer de mauvais tours pour les usagers sous traitement de substitution par Subutex®. Deux usagers nous ont raconté comment leur mère avait été informée de leur dépendance à un opiacé par le ou la pharmacienne du village. C'est d'abord Hugo (42 ans) qui raconte comment le pharmacien de son village a délivré à sa mère la boîte de Subutex® qu'il attendait après une rupture de stock. Depuis cet épisode, sa mère est informée de la dépendance de son fils. C'est aussi Kevin (22 ans) qui se plaint que le préparateur de la pharmacie du village où il habite s'enquiert de sa santé auprès de sa mère et l'interroge pour savoir si son fils supporte le traitement de Subutex® qu'il vient de débiter.

Dans les deux cas, on peut écarter a priori une volonté de nuire ou un commérage malsain de la part de l'apothicaire. Tout se passe comme si le comportement du professionnel de santé ne considère pas le patient, pourtant majeur, comme un individu autonome. Il est perçu dans une relation de subordination bienveillante à sa famille et plus particulièrement à sa mère dont le rôle traditionnel est de veiller à la santé de ses enfants. C'est du moins une hypothèse.

L'interconnaissance s'applique aussi au groupe de consommateurs de stupéfiants ou de toxicomanes. Que ce soit dans les bourgs ruraux ou à Verdun, les usagers se connaissent entre eux, au moins de vue, car ils s'identifient facilement entre eux, même s'ils ne se fréquentent pas. *« Il y a des signes et des comportements qui ne trompent pas et que seul un habitué de la drogue peut reconnaître : pupilles dilatées, teint blême, mâchoire qui vrille, forte excitation, etc. »* (Pascal, 42 ans). S'il y a reconnaissance mutuelle entre usagers, il n'y a pas pour autant recherche de promiscuité. Au contraire ! Dans tous les entretiens que nous avons menés, on retrouve systématiquement cette volonté des consommateurs de drogues de ne pas se mêler « aux autres » toxicomanes, hormis les partenaires éventuels des allers-retours vers Maastricht. Certains, comme Louis (23 ans), ont choisi de déménager pour ne plus être en contact avec leurs anciens amis de consommation.

L'interconnaissance joue aussi entre les usagers et les forces de l'ordre. A Verdun, les agents de la brigade des stupéfiants évoluent habillés en civil, alors que les gendarmes en milieu rural sont facilement identifiables de tout un chacun par leur tenue uniforme de service courant. Les agents en civil sont connus des usagers et leurs voitures banalisées le sont tout autant. Chacun sait que l'autre sait et réciproquement. Les uns savent que les usagers les reconnaissent dans leur fonction répressive, les autres que la police ou la gendarmerie les a identifiés ou les suspecte comme consommateurs et/ou comme revendeurs. A partir de cette reconnaissance des règles du jeu de rôles, les usagers-revendeurs essaient de ne pas se faire prendre, avec plus ou moins de succès dans la dissimulation des preuves de leur infraction. [*« La police m'a déjà repéré depuis longtemps et moi je la flaire facilement même dans une voiture banalisée. C'est le jeu du chat et de la souris. Mais je fais tout pour qu'elle n'arrive jamais à prouver quoi que ce soit en cas de contrôle »* (Pascal, 42 ans)].

Les relations des usagers – revendeurs avec les représentants des forces de l'ordre sont aussi marquées par le cycle répressif dans lequel certains des consommateurs – petits trafiquants sont inscrits. Comme le dit un inspecteur de police judiciaire : *« On voit souvent les mêmes individus pris dans un cycle qui se reproduit à intervalles réguliers : interpellation, garde à vue, jugement, prison, soins. C'est une population figée qui a du mal à se défaire de la misère sociale où elle se trouve »*.

Réduire les risques et sortir de la dépendance

Il n'y a pas de dispositif spécifique de réduction des risques (RdR) liés à la consommation de drogues en Meuse. Cela ne veut pas dire pour autant que rien n'est fait dans ce sens, mais il n'y a pas de CAARUD (Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues) qui puisse accueillir sans condition préalable les usagers les plus marginalisés et ne fréquentant pas le dispositif de soins spécialisés.

Le CSAPA (Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie) est, depuis 2007, la continuité du Centre de soins spécialisés pour toxicomanes qui a commencé à exercer en 1998. Deux permanences de ce centre fonctionnent en ambulatoire en Meuse du Nord : Verdun et Stenay¹. Dans le cadre de la prise en charge médicale, le CSAPA assure la prescription de l'ensemble des traitements de substitution et notamment de la méthadone. Parmi ses missions prévues par le décret du 14 mai 2007 sur le fonctionnement des CSAPA, il y a la RdR auprès des patients qu'il accompagne. En 2010, il a réalisé 610 consultations pour consommation d'opiacés ou de stimulants, soit 134 pour 10 000 habitants. Ce taux est élevé lorsqu'on le compare au taux national (40,5) ou aux taux des autres départements lorrains (68 pour 10 000 en Meurthe-et-Moselle, 47 en Moselle et 50 dans les Vosges)².

L'accès à des seringues gratuites ou l'échange de ce matériel d'injection est encore impossible pour les usagers de drogue par voie intraveineuse. Aucune distribution de ce type n'existe en Meuse. Quelques consommateurs vont s'approvisionner à Metz, à 67 km de Verdun et où deux totems sont installés pour la distribution et l'échange de seringues sont installés. Ces installations mécanisées permettent à des personnes de venir échanger leurs seringues usagées contre des neuves. L'association gestionnaire de ces totems messins constate d'ailleurs qu'ils sont souvent totalement vidés en un temps très court entre deux réapprovisionnements habituels. Elle explique ce phénomène par l'utilisation qui en est faite par des toxicomanes venus de milieux ruraux, sans qu'elle puisse identifier le lieu de leur provenance.

¹ Une permanence est aussi exercée au Centre de détention de Montmédy

² Source : Base ODICER de l'OFDT

Les Stéribox à 1 € sont en vente dans les pharmacies du Nord meusien. Mais, comme cela a déjà été précisé plus haut, des usagers de drogue hésitent d'avoir recours à ces officines par crainte de laisser ainsi découvrir leur comportement addictif à leur voisinage villageois.

D'après une investigation récente menée par le CSAPA Centr'aid, la collecte de seringues et d'aiguilles usagées ramenées par des usagers toxicomanes n'est organisée que par une seule pharmacie dans toute la Meuse. Elle est située à Bar-le-Duc et du coup attire de nombreux toxicomanes du Sud-meusien. Sa file active serait de 120 usagers de drogue par voie intraveineuse.

Un projet de service mobile de réduction des risques pour le milieu rural meusien est actuellement en préparation. Sa conception s'appuie sur trois constats : la dispersion d'usagers de drogue sur l'espace rural, leur faible mobilité pour se déplacer vers des endroits centralisés éloignés de leur domicile et leur réticence à fréquenter des permanences délocalisées.

Dans les faits, des fonctions d'un tel service sont déjà partiellement assurées de manière informelle. Il ne restera qu'à les officialiser et à les compléter. En effet, le personnel éducatif de l'antenne verdunoise du CSAPA n'hésite pas à entrer en contact avec des usagers qu'ils arrivent à connaître par le bouche-à-oreille et qui rechignent à fréquenter la permanence tout en acceptant de rencontrer un professionnel en dehors de tout lieu institutionnel. Dans un milieu rural d'interconnaissance, comme cela a été décrit précédemment, le personnel éducatif peut lui-même être reconnu de manière unilatérale par des usagers. Dans ce cas, il arrive qu'ils s'adressent spontanément à lui au cours d'une rencontre fortuite dans les rues de Verdun. Certes, avec une telle organisation informelle, l'action engagée se limite à des conseils et à une incitation à venir consulter au CSAPA. Ce qui reste loin de couvrir toutes les missions de la réduction des risques.

L'accès aux traitements de substitution aux opiacés est assuré en Meuse par le CSAPA et par des médecins généralistes dans le cas de la prescription de Subutex®. L'un ou l'autre de ces médecins s'est spécialisé dans les soins aux toxicomanes.

Le discours des usagers sur leur parcours dans un traitement par le chlorhydrate de méthadone est partagé. Les uns se montrent satisfaits du protocole mis en œuvre pour leur prise en charge avec ce médicament et se félicitent de la qualité de la relation médicale engagée à cette occasion, d'autres trouvent les règles d'accès trop exigeantes et les comparent à un « long parcours du combattant semé d'embûches ». C'est ce qui pourrait expliquer le recours de certains aux médecins belges pour obtenir la méthadone recherchée.

Le suivi et la prise en charge des femmes consommatrices de drogue, notamment lorsqu'elles sont enceintes, est devenue une priorité de la politique locale de prévention de la toxicomanie. L'équipe de soins du CSAPA vient d'être complétée par un poste de sage-femme qui est chargée plus particulièrement du suivi des femmes enceintes.

Conclusion

La Meuse est un département très fortement touché par la consommation d'héroïne. Les statistiques de l'OCRIS sur les infractions à la législation sur les stupéfiants (ILS) placent en effet la Meuse en seconde position des départements français pour le nombre d'infractions pour usage simple d'héroïne pour 100 000 habitants. Ce constat justifie à lui seul pourquoi le site TREND de Lorraine a choisi ce département pour mener l'investigation spécifique sur l'usage de drogue en milieu rural demandée par l'OFDT.

C'est plus particulièrement la Meuse du Nord (arrondissement de Verdun) qui a été retenue pour cette étude. C'est un territoire marqué par :

- un déclin démographique, même si la partie Est commence à voir cette caractéristique évoluer positivement,
- la dépression économique d'un espace rural ouvrier,
- une perte d'emplois qu'une économie résidentielle n'a pas encore pu compenser,
- un taux de chômage élevé,
- une forte proportion de gens vivant de minima sociaux car en situation de pauvreté.

Les trafiquants internationaux ne sévissent pas sur le territoire étudié. Ils ont une base plus propice à leurs activités à quelques kilomètres, de l'autre côté de la frontière belge. Les trafiquants locaux ne sont guère plus nombreux aux dires des forces de l'ordre et de la répression. Par contre, le marché local des drogues est irrigué par un trafic de fourmis, expression consacrée pour désigner les usagers-revendeurs qui n'hésitent pas à se rendre plusieurs fois par semaine à Maastricht pour acheter 100 à 200 g d'héroïne qu'ils paieront en moyenne moins de 10 € le gramme pour le revendre entre 20 et 25 € auprès d'un réseau de connaissances.

Des différents produits ainsi importés illégalement c'est l'héroïne qui domine. Non pas que le cannabis soit absent du trafic et de la consommation locale, mais dans une moindre proportion que l'opiacé avec un taux de consommation qui ne distingue pas la Meuse de la plupart des autres départements. La cocaïne est peu présente dans ce trafic. Celle qui circule provient d'abord des petites quantités offertes gratuitement par les dealers hollandais à leurs acheteurs d'héroïne.

Le trafic pendulaire des usagers-revendeurs trouve son origine dans la stratégie de survie développée par des personnes en situation de précarité et de disqualification sociale dans un environnement économique sinistré depuis des décennies. Pour la plupart d'entre eux, leur préoccupation première, soit leur propre survie au quotidien, les pousse à trouver des moyens de subsistance par le recours à la débrouille. Cela passe par le petit trafic de drogue, mais aussi par d'autres comportements illégaux qui caractérisent le milieu interlope dont certains se réclament d'ailleurs. Mais cela se traduit aussi, pour d'autres, par des pratiques honnêtes, socialement valorisées et relevant des traditions familiales et collectives locales, comme la culture vivrière d'autoconsommation.

Bref, le trafic des usagers-revendeurs relève d'une économie de la pauvreté qui satisfait au mieux à quelques besoins de consommation courante. S'il y a des surplus, ils ne sont pas utilisés par des pratiques consommatoires et ostentatoires de produits de marque ou de luxe. C'est en cela certainement que ce type de trafic dans le milieu rural étudié se distingue de ce que l'on peut observer dans les quartiers populaires des grandes métropoles.

D'abord, le trafic n'est pas organisé de manière professionnelle avec un partage calculé des tâches dans une hiérarchie de responsabilités et de gains. Il fonctionne ici sur le mode artisanal où la même

personne accomplit par elle-même les différentes étapes nécessaires au processus : achat à l'étranger, transport, importation, diffusion, encaissement. Le mythe de l'ascension sociale de celui qui fait affaire avec la drogue n'a pas cours chez les usagers-revendeurs.

Si une similitude devait être trouvée avec ce qui se passe dans les quartiers urbains emblématiques du marché de la drogue, ce serait éventuellement avec ceux qui se situent au bas de la hiérarchie du trafic organisé en ville, ceux que d'aucuns appellent le « lumpen prolétariat » des réseaux¹. Encore que la comparaison a des limites dans la mesure où les uns sont des outils d'un réseau structuré alors que les autres sont leur propre entrepreneur.

Le parcours social des usagers simples d'héroïne que nous avons rencontrés dénote de celui des usagers-revendeurs. On ne peut pas les assimiler à une sorte de quart-monde où règne la pauvreté depuis plusieurs générations. La plupart des usagers simples rencontrés sont issus de familles bien intégrées socialement, quelquefois même d'un milieu de cadres ou de professions intellectuelles supérieures. Pour des raisons difficiles à repérer de prime abord dans un entretien d'une heure et demie et qui renvoient à leur souffrance personnelle, ils se sont laissés entraîner à des consommations de produits stupéfiants et à une dépendance qui les a progressivement désocialisés.

La différence avec les usagers simples des grands centres urbains tient davantage au contexte dans lequel se situe leur trajectoire de toxicomanes, à savoir une sociabilité propre au monde rural et un espace d'interconnaissance.

L'héroïne est généralement consommée en sniff et rarement par injection intraveineuse. Plusieurs raisons sont avancées par les usagers et les intervenants en toxicomanie pour expliquer ce phénomène. La première explication avancée fait référence au taux de pureté de l'héroïne achetée en Hollande. Même légèrement coupée au moment de la revente, elle produirait des effets suffisants qui dispenseraient les usagers d'avoir recours à l'injection. Les usagers parlent plus volontiers de leur peur de la piqûre et des aiguilles. Mais, à l'instar de certains professionnels de la prévention, on peut aussi comprendre cette explication comme une forme de rationalisation de leur réticence à aller acheter des seringues dans la pharmacie du village, par crainte du qu'en-dira-t-on. Cela d'autant plus qu'il n'y a pas de dispositif de réduction des risques liés à l'injection avec distribution gratuite de seringues.

Les femmes sont assez présentes dans les entretiens réalisés. Non seulement comme usagères de drogue, mais aussi dans le cheminement des histoires individuelles. Pour les uns, l'initiation à l'héroïne a pu être menée par une sœur plus âgée. Pour d'autres, l'organisation du trafic dans un ménage d'usagers-revendeurs est sous la férule de la compagne.

Comme ailleurs, l'initiation à l'héroïne a pu être faite dans un réseau d'amis au cours d'un événement festif. Mais ce qui distingue le territoire observé, c'est l'importance des bals de village et la transmission familiale dans la toute première consommation de drogue.

Pour comprendre le rôle que peuvent tenir des membres de la parenté dans l'initiation à la consommation de produits, on peut évoquer, sans pour autant y trouver une explication, la cohésion que connaissent les familles en proie à un rejet ou à une stigmatisation sociale en raison de leur pauvreté et de leur mode vie perçu comme marginal. Il faut aussi avoir à l'esprit que les jeunes de

¹ Duport C., « Trafics de drogues : un bilan des recherches et quelques expériences à Marseille », Études et travaux de l'Observatoire Régional de la Délinquance et des Contextes Sociaux, n° 4, mai 2012

ces familles, sans emploi, sans formation, en situation de décrochage scolaire et social, vivent en plus ou moins grande autarcie et promiscuité avec leurs parents et leur fratrie.

L'espace rural est un territoire où l'on vit sous la vue permanente des autres, c'est-à-dire sous le regard du groupe social duquel dépend son propre statut social, son propre honneur. Il est donc intéressant d'observer comment les usagers de drogues rencontrés s'accommodent de cet espace d'interconnaissance. Les effets de cette forme de sociabilité sont multiples : stigmatisation des familles les plus marginalisées, diabolisation du moindre écart de comportement par rapport à des consommations prohibées, confidentialité pas toujours assurée par des pharmaciens pour des patients sous traitement de Subutex®, évitement des autres toxicomanes que les usagers repèrent facilement, jeu subtil dans les relations avec les forces de l'ordre car chacun des protagonistes connaît l'autre et l'identifie dans son rôle, tout en redoublant de vigilance pour les usagers, etc.

Le département de la Meuse ne dispose pas, pour l'instant, de Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogue (CAARUD), pas plus qu'il ne connaît un dispositif organisé de RdR. C'est là une préoccupation actuelle des autorités locales concernées par la problématique de l'usage de drogue. Pour y répondre, ils doivent tenir compte de la relative absence de mobilité des usagers.

Cette mobilité ne doit pas seulement être envisagée au regard de la faible densité démographique de l'espace rural, de l'éparpillement des usagers dans les villages, de la difficile organisation des transports collectifs pour satisfaire les attentes de tous, etc. Bref, cette mobilité n'est pas à observer seulement sous l'angle de l'aménagement du territoire. Car elle a aussi des composantes économiques, sociales et psychologiques.

Beaucoup d'usagers n'ont pas les moyens financiers pour disposer d'un moyen de transport personnel. D'autres, peu qualifiés, n'ont pas non plus de permis de conduire. Et s'ils en avaient un, ils l'ont perdu à la suite de contrôles de leur conduite automobile qui s'est avérée être sous l'effet de l'alcool ou d'un stupéfiant. D'autres encore hésitent à se mettre au volant justement pour prévenir ces désagréments. Toutes ces difficultés sont d'abord évoquées par des usagers-revendeurs pour aller régulièrement aux Pays-Bas. Ils y pallient par le recours à des moyens de transport collectif contraignant en termes de temps et de disponibilités, mais il y a un gain financier à l'issue. Il n'est pas sûr que la motivation soit la même dès lors qu'il s'agit d'un recours aux soins.

Le frein à la mobilité réside aussi dans l'évitement de toute forme de promiscuité avec d'autres toxicomanes. Ce qui peut se traduire par des stratégies d'évitement des lieux publics d'accueil réservé aux toxicomanes.

Pour faire face à ces difficultés liées à la mobilité des usagers, les autorités locales et les professionnels de la santé souhaitent mettre en place une équipe mobile qui ira au devant des usagers là où ils vivent.

Annexe : Présentation détaillée de l'espace étudié

Le qualificatif « rural » ne suffit pas en lui-même pour décrire le territoire étudié, car les espaces ruraux peuvent différer dans leurs caractéristiques d'un endroit à l'autre, non seulement d'une région administrative à l'autre, mais aussi à l'intérieur d'une même entité spatiale qu'il serait hasardeux de considérer comme homogène.

Un premier critère de différenciation de ces espaces concerne l'impact qu'ils peuvent subir d'une proximité plus ou moins prononcée avec des zones urbaines. C'est pourquoi les géographes et économistes spécialisés dans l'étude des zones rurales distinguent les espaces placés sous influence des villes (rural périurbain) de ceux qui en sont plus ou moins éloignés (rural isolé ou rural profond).

La notion de « rural périurbain », utile pour distinguer les grands contours des territoires locaux appréhendés dans leur ensemble national et métropolitain, reste toutefois imprécise. Elle doit être expliquée à chaque utilisation et illustrée avec des données comparatives pour en percevoir le sens. Car l'enjeu porte sur la compréhension des façons de vivre « à la campagne » selon que l'on ait choisi d'habiter un territoire rural proche d'une grande agglomération urbaine ou que l'on y réside par continuité familiale. Autrement dit, il y a au moins deux façons de vivre « à la campagne », selon que l'on y travaille ou que l'on ne fait qu'y résider, selon que l'on ait choisi d'y vivre ou que l'on y est assigné par manque de moyens financiers, de formation et de mobilité, autant de ressources personnelles qui permettraient d'aller habiter et travailler ailleurs.

La compréhension des pratiques de consommation de drogues illicites en milieu rural nécessite une bonne connaissance de l'environnement démographique, social, économique, sanitaire et culturel dans lequel vivent les personnes concernées et dans lequel elles ont été socialisées. C'est là l'objet de cette partie préliminaire de l'étude où l'on tente de caractériser de manière synthétique le territoire étudié avec les principaux aspects de sa dynamique. Y compris avec un regard rétrospectif et non seulement statique sur le temps présent, car les comportements d'usage de produits stupéfiants ont pu être acquis il y a quinze ou vingt ans, dans un environnement différent de celui d'aujourd'hui.

La typologie des campagnes françaises, réalisée en 2011 pour la Datar, permet de distinguer les catégories d'espaces ruraux à partir d'indicateurs issus de plusieurs entrées thématiques : l'espace, les conditions de vie autour des relations villes/campagnes, les dynamiques démographiques, les dynamiques économiques et le cadre paysager. Nous avons préféré cette typologie à celle utilisée habituellement par l'INSEE, car cette dernière est déduite du zonage des aires urbaines. La typologie proposée par la DATAR ne définit pas le rural comme le négatif des aires urbaines.

Références

L'étude de la DATAR sur la typologie des campagnes françaises en 2011 et les travaux de l'INSEE-Lorraine sur les espaces ruraux ont été utilisés pour caractériser le Nord Meusien afin de comprendre le contexte démographique, économique et social dans lequel se développe la consommation de produits stupéfiants.

- Hilal Mohamed et al., « Typologie des campagnes françaises et des espaces à enjeux spécifiques (littoral, montagne et DOM) », DATAR (2012)
- Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) et INSEE-Lorraine, « Rapport d'étude sur les espaces ruraux en Lorraine », Complément à Économie Lorraine n° 306 : Le rural lorrain plus dynamique autour des villes, (mars 2013)
- INSEE-Lorraine, « Nouvelles ruralités en Lorraine », Économie Lorraine, n° 205-206, (Février 2010)

La typologie des campagnes françaises de la DATAR se décline en trois groupes et sept classes et concerne toutes les communes qui n'appartiennent pas à une unité urbaine regroupant plus de 10 000 emplois.

▪ **1 - Les campagnes des villes urbanisées**

- Le premier type de ce groupe est dénommé « **campagnes densifiées, en périphérie des villes, à très forte croissance résidentielle et à économie dynamique** » (...) Les communes se localisent essentiellement dans la proche périphérie des grandes agglomérations et dans les espaces les plus urbanisées [l'axe Metz-Nancy par exemple] ; plus rarement, elles apparaissent dans la périphérie des petites et moyennes villes. Elles se caractérisent par une forte croissance résidentielle depuis une trentaine d'années. Les conditions de vie et l'économie y « sont, plus ou moins fortement, liées aux dynamismes des métropoles et des villes environnantes ». La Meuse du Nord n'est pas concernée par cette catégorie, elle est trop éloignée des grandes agglomérations lorraines.

- Le deuxième type, appelé « **campagnes diffuses, en périphérie des villes, à croissance résidentielle et dynamique économique diversifiée** », est majoritairement situé en périphérie des villes. Les communes attirent toutes les catégories socioprofessionnelles et un large éventail de classes d'âge. Les conditions de vie sont favorables dans ces espaces. Les revenus des ménages sont élevés avec de faibles disparités. Les habitants sont proches des services d'usage courant et les scolaires de leurs lieux d'étude. En revanche, de nombreux actifs travaillent loin de leur commune de résidence.

Les activités industrielles sont importantes contrairement à celles des sphères agricole et agro-alimentaire et du tourisme qui ont un faible poids. Le niveau de qualification des actifs est élevé et le taux de chômage faible.

Huit communes sur les 255 que compte le Nord Meusien relèvent de cette catégorie.

- Le troisième type, « **campagnes densifiées à forte croissance résidentielle et à forte économie présentielle** », concerne des communes où les habitants bénéficient d'un excellent accès aux services et aux emplois. Les revenus sont supérieurs à la moyenne. Une seule commune du Nord Meusien relève de cette catégorie.

▪ **2 - Les campagnes agricoles et industrielles**

Avec 142 communes dans le Nord Meusien, cette classe, dénommée « **campagnes agricoles et industrielles sous faible influence urbaine** », est la plus étendue de la typologie. Les densités de population sont faibles avec des évolutions contrastées. La proportion des jeunes de moins de 20 ans y est importante, mais une partie de cette catégorie d'âge quitte le territoire à la fin des études secondaires.

Une partie des communes de cette classe, notamment les bourgs et petites villes, perd des habitants à cause d'un déficit migratoire. Ce sont surtout les catégories socioprofessionnelles «supérieures» qui quittent ces communes alors que les personnes âgées de 65 ans et plus, ainsi que les employés et les ouvriers viennent s'y installer.

La situation économique présente des fragilités : un chômage important, une faible croissance des emplois et un niveau de qualification des habitants peu élevé. Les activités industrielles sont prépondérantes et la présence de la sphère agricole et agroalimentaire affirmée.

Si les habitants de ces communes ont des revenus légèrement inférieurs à la moyenne nationale, ils bénéficient néanmoins d'un bon accès aux services et aux commerces. Les paysages associent des terres agricoles (notamment des espaces de grandes cultures) à un bâti fragmenté et peu dense.

▪ 3 - Les campagnes vieilles à très faible densité

« Après une longue période d'exode rural, ces campagnes connaissent un brassage de populations et parfois un regain démographique. Cependant, le vieillissement de la population reste important, le niveau de revenus parmi les plus faibles et l'accessibilité très en deçà de la moyenne française (...) ».

Trois types de commune relèvent de cette catégorie :

- Le premier ensemble, appelé « **campagnes à faibles revenus, économie agricole et présentielle** », rassemble des espaces très faiblement peuplés. Les communes ont des densités de population très faibles et sont situées dans un environnement très rural et éloigné de l'influence des grandes métropoles. L'économie est très marquée par les secteurs agricole et agro-alimentaire. La part des diplômés du supérieur parmi les 25-49 ans est la plus faible des communes du champ. Le taux de chômage et le recours à l'emploi à temps partiel dépassent légèrement la moyenne. Enfin, les revenus des ménages sont les plus faibles. Une centaine de communes du Nord Meusien relève de cette catégorie.

- Le deuxième ensemble, dénommé « **campagnes à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique** » rassemble des communes avec des densités démographiques très faibles. Les communes se situent dans un environnement fortement rural, loin de l'influence de grandes métropoles. L'économie locale est marquée par des emplois touristiques. Cette catégorie est indiquée ici pour respecter l'exhaustivité de la typologie de la DATAR, mais elle n'est qu'anecdotique en Meuse du Nord. Elle ne concerne que deux communes : Douaumont et Fleury-devant-Douaumont. La première abrite moins d'une dizaine d'habitants, mais elle est célèbre pour son ossuaire militaire de la Première Guerre mondiale et attirent de nombreux touristes. La seconde fut entièrement détruite en 1916. Elle est devenue un lieu de souvenir et de tourisme inhabité.

- Le troisième type, « **campagnes à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique dynamique, éloignement des services d'usage courant** », constitue la plus petite classe. Il caractérise surtout une partie de la France montagneuse. Ce type de communes n'est pas présent en Meuse du Nord.

Source : « Typologie des campagnes françaises et des espaces à enjeux spécifiques (littoral, montagne et DOM) », DATAR (2012)

Le Nord meusien et le Sud meusien au regard de la typologie des campagnes de la DATAR

1 - Nombres

Nombre de communes			
Catégorie	Nord	Sud Meusien	Meuse
Camp. villes urbanisées : classe 2	8	2	10
Camp. villes urbanisées : classe 3	1	-	1
Camp. agri. et indus. sous faible influence urbaine	142	162	304
Camp. vieilles à très faible densité : classe 1	99	76	175
Camp. vieilles à très faible densité : classe 2 *	2	-	2
Unités urbaines > 10 000 emplois	3	5	8
Total général	255	245	500

Population en 2010 (Nombre d'habitants)			
Catégorie	Nord	Sud Meusien	Meuse
Camp. villes urbanisées : classe 2	9 639	7 657	17 296
Camp. villes urbanisées : classe 3	705	-	705
Camp. agri. et indus. sous faible influence urbaine	36 372	66 161	102 533
Camp. vieilles à très faible densité : classe 1 et classe 2	15 692	10 827	26 519
Unités urbaines > 10 000 emplois	24 787	22 075	46 862
Total général	87 203	106 720	193 923

Superficie en Km2			
Catégorie	Nord	Sud Meusien	Meuse
Camp. villes urbanisées : classe 2	118,15	51,39	169,54
Camp. villes urbanisées : classe 3	13,69	-	13,69
Camp. agri. et indus. sous faible influence urbaine	1 556,24	2 231,71	3 787,95
Camp. vieilles à très faible densité : classe 1 et classe 2	1 087,21	1 021,94	2 109,15
Unités urbaines > 10 000 emplois	53,28	77,83	131,11
Total général	2 828,57	3 382,87	6 211,44

Densité – Nombre d'habitants par km2			
Catégorie	Nord	Sud Meusien	Meuse
Camp. villes urbanisées : classe 2	82	149	102
Camp. villes urbanisées : classe 3	51	-	51
Camp. agri. et indus. sous faible influence urbaine	23	30	27
Camp. vieilles à très faible densité : classe 1 et classe 2	15	11	13
Unités urbaines > 10 000 emplois	465	284	357
Total général	31	32	31

* Cette catégorie ne concerne que deux communes en Meuse : Douaumont et Fleury-devant-Douaumont. La première abrite moins d'une dizaine d'habitants, mais elle est célèbre pour son ossuaire militaire de la Première Guerre mondiale et attire de nombreux touristes. La seconde fut entièrement détruite en 1916. Elle est devenue un lieu de souvenir et de tourisme inhabité.

Source : Datar pour la catégorisation, INSEE pour les données

Le Nord meusien et le Sud meusien au regard de la typologie des campagnes de la DATAR

2 - Proportions

Communes			
Catégorie	Nord	Sud Meusien	Meuse
Camp. villes urbanisées : classe 2 et 3	3,5 %	0,8 %	2,2 %
Camp. agri. et indus. sous faible influence urbaine	55,7 %	66,1 %	60,8 %
Camp. vieilles à très faible densité	39,6 %	31,0 %	35,4 %
Unités urbaines > 10 000 emplois	1,2 %	2,0 %	1,6 %
Total général	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Population en 2010			
Catégorie	Nord	Sud Meusien	Meuse
Camp. villes urbanisées : classe 2 et 3	11,9 %	7,2 %	9,3 %
Camp. agri. et indus. sous faible influence urbaine	41,7 %	62,0 %	52,9 %
Camp. vieilles à très faible densité	18,0 %	10,1 %	13,7 %
Unités urbaines > 10 000 emplois	28,4 %	20,7 %	24,2 %
Total général	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Superficie en Km2			
Catégorie	Nord	Sud Meusien	Meuse
Camp. villes urbanisées : classe 2 et 3	4,7 %	1,5 %	2,9 %
Camp. agri. et indus. sous faible influence urbaine	55,0 %	66,0 %	61,0 %
Camp. vieilles à très faible densité : classe 1	38,4 %	30,2 %	34,0 %
Unités urbaines > 10 000 emplois	1,9 %	2,3 %	2,1 %
Total général	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : Datar pour la catégorisation, INSEE pour les données

Hormis les unités urbaines, deux catégories de la typologie proposées par la DATAR dominent en Meuse : les « campagnes agricoles et industrielles sous faible influence urbaine » et les « campagnes vieilles à très faible densité » de classe 1, c'est-à-dire avec de faibles revenus et une économie agricole et présenteielle ».

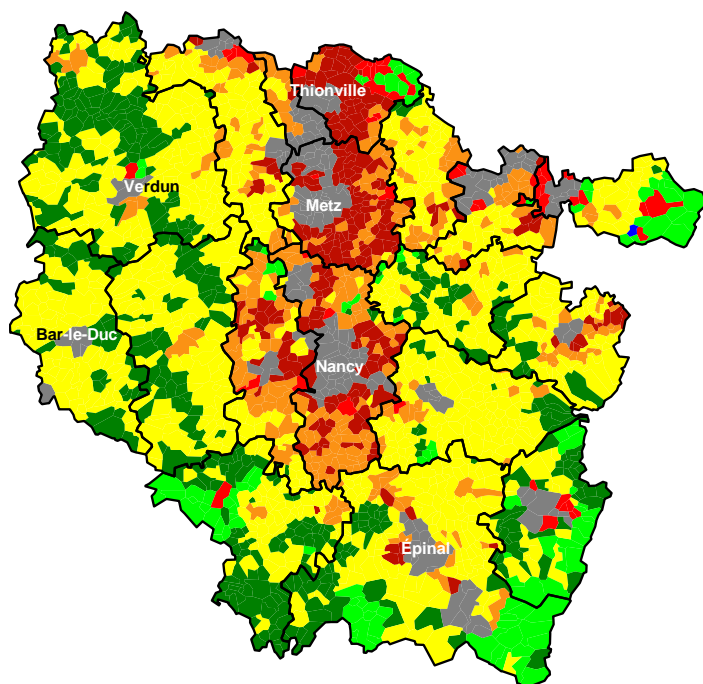
Pour l'ensemble de la France métropolitaine, la catégorie des « campagnes agricoles et industrielles sous faible influence urbaine » regroupe 29 % des communes, 26 % de la superficie et 9 % de la population. Dans le Nord meusien, 56 % des communes, 55 % de la superficie et 42 % de la population relèvent de cette même catégorie. Les proportions sont plus élevées pour le Sud meusien moins rural que le Nord : 66 % des communes et de la superficie, 62 % de la population.

La catégorie des « campagnes vieilles à très faible densité » avec de faibles revenus et une économie agricole et présenteielle, représente 20 % des communes françaises, 22 % de la superficie métropolitaine et 4 % de la population. En Meuse du Nord, elle concerne 39 % des communes, 38 % de la superficie et 18 % de la population. En Meuse du Sud, les proportions sont légèrement plus faibles : 31 % des communes, 30 % de la superficie et 10 % de la population.

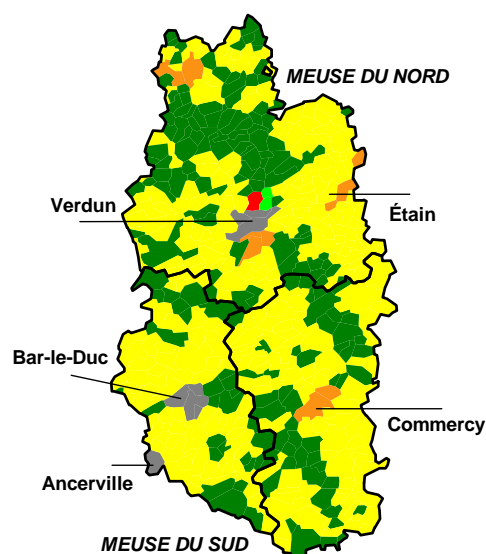
Une troisième catégorie caractérise les espaces meusiens, mais elle regroupe peu de communes et se trouve localisée sur des parties isolées du territoire. Il s'agit de la catégorie des « campagnes des villes urbanisées, en périphérie de villes à croissance résidentielle et dynamique économique diversifiée. Dix communes au total sont concernées, 8 en Meuse du Nord (dont Boulogny, Stenay, Warcq, etc.) et 2 en Meuse du Sud (Commercy et Vignot).

Répartition des communes lorraines en fonction des types d'espace définis par la DATAR

LORRAINE



MEUSE



Les campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées	
	densifiées, en périphérie des villes, à très forte croissance résidentielle et à économie dynamique
	diffuses, en périphérie des villes, à croissance résidentielle et dynamique économique diversifiée
	densifiées, du littoral et des vallées, à forte croissance résidentielle et à forte économie présentielle
Les campagnes agricoles et industrielles	
	sous faible influence urbaine
Les campagnes vieilles à très faible densité	
	faibles revenus, économie agricole et présentielle
	faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique
	faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique dynamique, éloignement des services d'usage courant
	Hors champ (unités urbaines > 10 000 emplois)

Source : DATAR

La partie rurale du Nord meusien comprend essentiellement deux grands types d'espace : le plus fréquent correspond à un espace rural sous influence urbaine (frange est du territoire) et, dans une moindre proportion, un rural plus isolé, vieilli et où domine une économie présentielle (partie ouest).

Le rural sous faible influence urbaine est fort différent du rural périurbain des agglomérations de Thionville, Metz et Nancy, autrement dit du Sillon lorrain. Si on y observe le même phénomène de périurbanisation qu'autour de Nancy et de Metz, il est beaucoup plus récent et nettement moins intense. Cet espace a connu, entre 1999 et 2010, un rebond démographique qui le place à la même importance qu'en 1968 et même légèrement davantage.

La partie du rural isolé, vieilli et à faible densité est éloignée des zones de croissance de l'axe Thionville-Metz-Nancy et de la bande frontalière. Dans cet espace, la densité de population est très faible (en moyenne 15 habitants par km²). Le rebond démographique observé ailleurs ne se fait pas sentir, même si entre 1999 et 2010 un frémissement a pu être enregistré sans pour autant retrouver le niveau de la fin des années soixante.

Évolution en indice (base 100 en 1968) de la population meusienne

	1968	1975	1982	1990	1999	2010
Ensemble des communes Nord meusien	100	97	93	91	90	93
Campagne des villes urbanisées	100	94	91	81	80	83
Camp. Agri. et indus. sous faible influence urbaine	100	97	94	93	94	102
Campagne. vieillie à très faible densité	100	92	88	85	85	89
Unités urbaines > 10 000 emplois	100	103	97	96	91	89
Ensemble des communes Sud meusien	100	97	97	96	94	92
Ensemble des communes de la Meuse	100	97	96	94	92	93

Source : Datar pour la catégorisation, INSEE pour les données

Pour comprendre cette bipolarité de la Meuse du Nord, partagée entre des communes sous faible influence urbaine (Est) et des communes relevant d'une campagne vieillie et isolée (Ouest), avec au centre la ville de Verdun, il faut la resituer dans l'évolution économique et démographique de l'ensemble de la région Lorraine. Au cours de ces quarante dernières années, l'économie lorraine a été bouleversée, ce qui a entraîné des modifications dans le « fonctionnement » de son territoire au détriment des espaces ruraux. Les disparités de peuplement et de population se sont accentuées sur les espaces périphériques de la région tandis que la « colonne vertébrale » du développement se resserrait sur l'axe Metz-Nancy. Les vagues successives de restructurations industrielles ont modifié les équilibres entre l'emploi et la population à l'échelle locale. Pour ce qui est de l'espace à dominante rurale en Meuse, cela s'est traduit par une démographie en déclin qui a fragilisé les bourgs-centres.

La Meuse du Nord a été profondément marquée par l'exode rural et notamment par sa dernière phase (1962-1975), par les fermetures exogènes des bases américaines à la fin des années soixante, par les grandes vagues de restructuration des industries historiques de la Lorraine du Nord (mines de fer, sidérurgie) et la localisation des grands établissements impulsée par les politiques de reconversion.

- Depuis le milieu du XIX^e siècle, l'exode rural a vidé progressivement les campagnes de la Meuse et la population totale du département a fortement diminué. De 329 000 habitants en 1851 (presqu'autant qu'en Meurthe-et-Moselle où elle était de 384 000), la Meuse est passée à

189 000 en 1946) à près de 194 000 en 2010. La Première Guerre mondiale porta également un coup très dur à la démographie du département.

Avec la seconde phase de l'exode rural, les petites villes de l'espace rural meusien ont vu leurs fonctions traditionnelles de «bourg-centre» s'affaiblir depuis les années soixante. Les activités artisanales, les services et les commerces à la population ont souffert du déclin démographique attaché à l'exode rural, tandis que les nouveaux secteurs d'activité se localisaient préférentiellement dans les grandes villes, et ce faisant, ne favorisaient pas la constitution de pôles d'emploi ruraux susceptibles de prendre le relais des pertes d'emplois des activités primaires ou des anciennes industries.

- Deux grandes bases militaires de l'OTAN ont dynamisé l'espace du Nord meusien de la fin de la Seconde guerre mondiale jusqu'en 1967. La base d'Étain-Rouvres, occupée par l'armée américaine à partir de la fin de 1954, a été rétrocédée à l'armée française après le retrait de la France du commandement militaire intégré en mars 1966. En 1954, la commune d'Étain comptait 2 575 habitants. En 1962, on en dénombrait 3 764. En 1968, le nombre était tombé à 2 810.

La base d'Étain-Rouvres est occupée aujourd'hui par le 3^{ème} régiment d'hélicoptères de combat (RHC) de l'aviation légère de l'armée de terre. Forte de 1 100 personnes, sans compter leurs familles, la base est un poumon économique pour l'est de la Meuse du Nord. L'avenir de cette présence de l'armée sur la base d'Étain-Rouvres est actuellement fortement interrogé par les restructurations envisagées par la nouvelle carte militaire et suscite des inquiétudes parmi les élus et l'ensemble de la population. Une décision devrait être prise prochainement après la publication, en avril 2013, du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale.

La base de Chambley-Bussière, située en Meurthe-et-Moselle, à proximité immédiate de la Meuse, est aujourd'hui désaffectée du point de vue militaire pour être destinée à des activités de loisirs. Du temps de son fonctionnement comme base de l'OTAN les retombées économiques et résidentielles se faisaient également sentir en Meuse du Nord.

- La fermeture des mines de fer et de la sidérurgie lorraine a fortement impacté la Meuse du Nord. Les deux établissements de la Société des Mines de fer du Nord-Est à Boulogny (Meuse du Nord), qui employaient plus de 700 salariés en 1967, ont cessé leur activité dans les années 80. De nombreux actifs de la partie la plus nordique de la Meuse du Nord étaient employés par les usines sidérurgiques de Longwy qui ont fermé à la même époque.

Un article paru dans le quotidien Le Monde en date du 12 octobre 1989, écrit par Alain Lebaube, hante encore la mémoire collective d'une partie de la population de ce secteur géographique situé au nord de l'arrondissement de Verdun. Pour traiter « l'Europe des villages en crise », cet article décrit « le marasme silencieux » vécu par les habitants de cette partie de la Meuse. Une situation qui reste d'actualité.

« A propos du Nord meusien, l'histoire court périodiquement depuis que la mine et la sidérurgie n'en finissent pas de dépérir. Niché dans les interminables vallonnements de la plaine, aux confins du département de la Meuse, au coin du Luxembourg et de la Belgique, il y aurait un village qui ne comprendrait plus qu'un seul habitant actif, une assistante sociale. Chaque matin, tous les autres, jeunes scolaires, chômeurs et préretraités la regarderaient partir pour un travail qui consiste, justement, à s'occuper d'eux.

Autant le dire tout de suite, ce village mythique n'existe pas. Mais, par la force du symbole qu'il représente, il est logique qu'il hante les esprits. A lui seul, il résume les malheurs d'une zone déshéritée où la mort rôde, presque sans souffrance maintenant grâce aux programmes sociaux. Dans le canton de Spincourt, à la lisière de la Meurthe-et-Moselle, bien des lieux perdus pourraient d'ailleurs prétendre à cette sinistre et ankylosante destinée, à commencer par Han-devant-Pierrepont, la rurale, classée commune la plus pauvre de toutes, et Bouligny, l'ouvrière, un coron orphelin de ses mines. (...) Sinon, agricole, oublié des axes routiers et à l'écart de l'aventure des "trente glorieuses", le Nord meusien subit le dépeuplement comme tout le département et s'enfoncé sans bruit dans une forme assistée de pauvreté. » (Lebaube Alain, « Han dans la Meuse : le marasme silencieux », Le Monde, 12 octobre 1989.)

Certes, la situation a changé depuis 1989 et s'est améliorée, mais les séquelles sont encore présentes et différentes en fonction des générations et de leur niveau de qualification. Si, aujourd'hui, un peu plus du quart de la population active du canton de Spincourt travaille en Belgique ou au Luxembourg, le taux de pauvreté reste plus élevé que pour l'ensemble de la Meuse.

- La dernière décennie a été marquée par la disparition de nombreux emplois industriels en Meuse. L'économie s'articule aujourd'hui autour de trois grands types d'activité : l'agriculture, l'industrie, avec une spécificité dans les industries agro-alimentaires, et les services à la population. Mais il n'existe pas, en Meuse du Nord, de grands établissements ayant un poids prépondérant dans l'emploi (plus de 500 salariés). Ce territoire est caractérisé par un tissu de petits établissements indépendants de moins de 200 salariés. La Meuse du Nord apparaît également comme une des zones où l'emploi est le plus concentré dans certains secteurs d'activité. Les poids de l'agriculture, du commerce de détail, mais aussi de l'éducation et de l'administration sont en effet importants dans cette zone rurale peu industrialisée.

Au regard de ces évolutions, la Meuse du Nord fait figure de territoire emblématique d'un ajustement «par le bas» du marché du travail avec de fortes pertes d'emploi et de population dues à des départs d'actifs importants.

Nombre d'emplois en Meuse du Nord en 2010

	Meuse du Nord			Département Meuse
	Total	dont présents		% présents
Campagne des Villes urbanisées	3 288	2 158	66%	74%
Camp. Agri. et indus. sous faible influence urbaine	8 768	5 484	63%	56%
Camp. vieilles à très faible densité	3 584	1 916	53%	46%
Unités urbaines >10 000 emplois	14 460	11 567	80%	80%
Total général	30 100	21 125	70%	67%

Source : Datar pour la catégorisation, INSEE pour les données

Évolution en indice (base 100 en 1975) de l'ensemble des emplois – Meuse du Nord

	1975	1982	1990	1999	2010
Campagne des Villes urbanisées	100	82	68	72	76
Camp. Agri. et indus. sous faible influence urbaine	100	93	87	91	96
Camp. vieilles à très faible densité	100	91	80	79	74
Unités urbaines >10 000 emplois	100	95	97	98	116
Total général	100	92	87	89	98

Source : Datar pour la catégorisation, INSEE pour les données

Évolution en indice (base 100 en 1975) des emplois présentsiels – Meuse du Nord

	1975	1982	1990	1999	2010
Campagne des Villes urbanisées	100	60	60	67	80
Camp. Agri. et indus. sous faible influence urbaine	100	78	76	92	109
Camp. vieilles à très faible densité	100	53	58	68	66
Unités urbaines >10 000 emplois	100	249	260	271	325
Total général	100	112	115	127	149

Source : INSEE

Au clivage démographique entre l'Est et l'Ouest de la Meuse du Nord répond un clivage économique. Sur la partie orientale, l'apport de revenus extérieurs se transforme en emplois dans l'économie résidentielle du territoire. À l'ouest, la préservation d'une base productive est essentielle au développement économique et à une fixation, voire un renouvellement de la population.

La part de l'emploi présentiel a fortement progressé au cours des dix dernières années au détriment de la production concrète. Ces activités présentes concernent les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes¹. Cette évolution positive de l'emploi présentiel a surtout bénéficié à la ville centre (Verdun) et aux communes rurales sous faible influence urbaine.

L'importance de l'emploi présentiel dans le département est également indicative de la particularité du rural périurbain meusien qui ne peut pas être assimilé au périurbain des grandes métropoles. Pour résumer, on peut dire qu'il y a deux façons de « vivre à la campagne », selon que l'on y travaille ou que l'on ne fait qu'y résider. Or, lorsqu'on observe la proportion d'actifs occupés en fonction de leur lieu de travail, on constate que les espaces ruraux les plus urbanisés de la Meuse se distinguent nettement des espaces ruraux proches des grandes agglomérations de Metz ou de Nancy.

¹ Les activités non-présentielles sont, elles, déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Proportion d'actifs occupés travaillant sur la commune de leur lieu de résidence - 2010

	Moselle	M&Moselle	Meuse	Meuse Nord
Campagnes des villes urbanisées	17,2%	16,5%	41,5%	30,6%
Camp. Agri. et indus. sous faible influence urbaine	16,7%	19,1%	25,6%	24,9%
Campagnes vieilles à faible densité	20,6%	20,4%	25,3%	26,3%
Unités urbaines	31,3%	29,7%	52,1%	55,6%
Total	25,1%	25,0%	33,4%	34,4%

Source : Datar pour la catégorisation, INSEE pour les données

En Moselle et en Meurthe-et-Moselle, 16 à 17 % des actifs occupés résidant dans des communes relevant de la catégorie des villes urbanisées travaillent dans la commune de leur domicile. Cette proportion dépasse les 40 % en Meuse et les 30 % en Meuse du Nord.

Le même constat peut être fait pour les communes des campagnes agricoles et industrielles sous faible influence urbaine : le quart des actifs occupés travaille sur leur commune de résidence en Meuse, y compris en Meuse du Nord, alors que cette proportion n'atteint que les 17 – 19 % en Moselle et en Meurthe-et-Moselle.

C'est bien pourquoi la notion de « rural périurbain » doit être maniée avec prudence car elle ne reflète pas les mêmes réalités selon l'environnement d'ensemble dans lesquels les espaces concernés se situent.

L'absence de dynamisme démographique, plus ou moins intense selon l'Est ou l'Ouest de la Meuse du Nord, se double d'un grand nombre d'indicateurs sociaux défavorables. Ainsi, 59% des ménages sont non imposés en 2011 (contre 49% dans le rural lorrain) et le revenu déclaré des ménages y est inférieur.

Revenu fiscal par unité de consommation en 2011

	1er quartile	Médiane	1er décile
Bassin de vie Verdun	11 670 €	17 694 €	6 120 €
Bassin de vie Étain	11 494 €	16 985 €	6 976 €
Zone d'Emploi Meuse du Nord	11 558 €	17 296 €	6 225 €
Département Meuse	11 950 €	17 607 €	6 956 €
Lorraine	12 398 €	18 487 €	6 923 €
France (Province)	12 505 €	18 737 €	6 995 €

Source : Direction générale des Finances publiques (DGFIP), INSEE

Le revenu fiscal correspond à la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la déclaration des revenus, avant tout abattement.

Unité de consommation : Système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC).

La médiane du revenu fiscal annuel de 2011 est de 16 985 € par unité de consommation dans le bassin de vie d'Étain. Autrement dit, la moitié des déclarants fiscaux de cette partie de la Meuse du Nord a un revenu fiscal inférieur à ce montant, soit 1 752 € de moins (- 9 %) que ce qui est constaté dans l'ensemble de la France des provinces (hors île-de-France).

Le quart des déclarants fiscaux les plus « pauvres » (1^{er} quartile) du Bassin de vie d'Étain déclare un revenu annuel de 11 494 € (958 € par mois), soit 8 % de moins que pour la France des provinces.

Quelle que soit l'entité géographique prise en compte pour le département de la Meuse, les revenus annuels déclarés par unité de consommation sont toujours inférieurs à ce qui est observé au niveau lorrain ou au niveau métropolitain (hors Île-de-France).

Les « plus pauvres des pauvres » (10 % des déclarants aux revenus fiscaux les plus bas) ont un revenu fiscal annuel plus faible sur le bassin de vie de Verdun que sur celui d'Étain : 6 210 € par unité de consommation, soit 510 € par mois. Ce qui est un indicateur de la différence qualitative entre la pauvreté urbaine et celle des espaces ruraux.

Le taux de pauvreté, à savoir la proportion de personnes vivant dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (60 % de la médiane des revenus disponibles), est plus élevé pour la Meuse que pour l'ensemble de la Lorraine ou de la France provinciale, que ce soit pour les espaces ruraux ou urbains.

Pour l'ensemble du département meusien, l'écart entre le rural et l'urbain pour les taux de pauvreté est important.

Taux (%) de pauvreté en 2010
% de personnes vivant dans un ménage dont le niveau de vie
est inférieur au seuil de pauvreté

	Ensemble	Rural	Urbain
Meuse	15,5	13,1	18,8
France de province	14,3	12,0	15,2
Lorraine	14,6	10,7	16,2

Source : Direction générale des Finances publique (DGFIP), INSEE

Un individu est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Le seuil est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. Ici c'est un seuil à 60 % de la médiane des niveaux de vie qui est utilisé comme le recommande EUROSTAT.

Indicateurs explicatifs des situations de pauvreté par territoire - 2009

	France Province	Lorraine	Meuse	Meuse Nord	Canton Verdun	Canton Étain
% d'ouvriers dans la population active	24,5 %	26,1 %	28,0	26,2 %	19,9 %	25,4 %
% ouvriers dans la population des ménages	23,0 %	25,9 %	29,1	29,4 %	21,7 %	24,4 %
% sans activité professionnelle (hors retraités)	16,7 %	18,9 %	16,5	18,0 %	20,7 %	16,5 %
Familles monoparentales	13,1 %	13,5 %	12,3	12,9 %	20,1 %	11,4 %
% de salariés à temps partiel	18,9 %	18,6 %	18,2	17,6 %	18,6 %	15,1 %
Taux de chômage des 15-64 ans en 2009	11,3 %	11,8 %	11,6	11,7 %	17,8 %	10,6 %
Travaillent dans la commune de résidence 2009	36,1 %	27,8 %	34,2	35,2 %	67,0 %	34,6 %
Salaire net horaire moyen - ensemble	12,4 €	12,3 €	11,7	11,5 €	11,5 €	11,1 €
Salaire net horaire moyen - ouvrier non qualifié	9,1 €	9,1 €	9,0	8,9 €	8,3 €	9,0 €
Salaire net horaire moyen - employé	9,4 €	9,3 €	9,4	9,2 €	9,4 €	8,7 €
Salaire net horaire moyen - cadre	21,8 €	21,5 €	21,1	20,9 €	20,3 €	20,2 €

Source : Recensement de la population 2009 – INSEE

La pauvreté en milieu rural se distingue de la pauvreté en milieu urbain. Les zones les moins urbaines concentrent une pauvreté qui touche plutôt des familles de travailleurs pauvres. Ces familles à bas revenus sont nombreuses à ne pas bénéficier de prestations sous condition de ressources. Les minima sont en effet accordés pour des ménages avec des revenus plus faibles. Ces familles pauvres, souvent propriétaires de leur logement, ne touchent que des allocations familiales. A l'inverse, les villes, comme Verdun, concentrent une pauvreté qui combine isolement familial et professionnel. Les personnes concernées sont en effet plus souvent des personnes seules, bénéficiant de minima sociaux et/ou sans travail.

Ces situations de pauvreté peuvent s'expliquer par la composition de la population active (proportion d'ouvriers), la proportion de personnes de 15 ans ou plus sans activité professionnelle et non retraitées, le type d'emploi (salariés à temps partiel), le taux de chômage, les difficultés d'insertion des 18-24 ans (ceux qui sont ni scolaires, ni étudiants, ni en emploi), la faible mobilité des actifs (proportion de ceux qui travaillent dans leur commune de résidence ou à proximité), le niveau de salaire moyen net horaire. (Voir tableau de la page précédente).